Marchés et sécurité alimentaire au Tchad

TCHAD



Février 2011

Données collectées
entre novembre et décembre 2010

wfp.org

FEWS NET
FAMINE EARLY WARNING SYSTEMS NETWORK

Contributeurs

Le présent rapport a été rédigé par :

Jean-Martin Bauer, Spécialiste des marchés, Bureau Régional du PAM
Mahamat Foye, Représentant, FEWS NET Tchad
Laouali Ibrahim, Représentant régional pour les marchés et le commerce, FEWS NET
Caroline Tessandier, Consultante sécurité alimentaire, FAO Tchad

Remerciements

Les auteurs remercient Rassembaye Ngarhimdi (CISA/SAP) pour sa participation à la finalisation et la validation des questionnaires, ainsi que Gounzouné Iaddou (Ministère de l'Agriculture), Rimtebaye Riangar et Moyalbaye Gotomon (PAM), qui ont apporté leur concours à la compilation des données secondaires ainsi qu'à la collecte et à la saisie des données primaires. Stéphanie Brunellin (PAM) a réalisé l'analyse de causalité Granger présentée dans ce document. L'assistance d'Astrid Mathiassen (PAM) a permis l'analyse de la base de données issue de l'EVST 2009. La cartographie a été développée par Mame Abdoulaye Sarr (PAM). Ces remerciements vont également à tous les autres collègues du Ministère de l'Agriculture, de la FAO, du FEWS NET et du PAM, qui ont bien voulu enrichir ce document de leurs commentaires et observations.

Acronymes

ACF : Action Contre la Faim
BET : Borkou, Ennedi et Tibesti
CASAGC : Comité d'Action pour la Sécurité Alimentaire et la Gestion des Crises
CISA/ SAP : Cellule d'Information sur la Sécurité Alimentaire/ Système d'Alerte Précoce
CILSS: Comité Inter-Etats de Lutte contre la Sécheresse au Sahel
CST : Compagnie Sucrière du Tchad
EVST : Enquête sur la Vulnérabilité Structurelle au Tchad
FAO : Food and Agriculture Organization
FEWS NET : Famine Early Warning Systems Network
IHPC: Indice Harmonisé des Prix à la Consommation
INSEED : Institut National des Statistiques, des Etudes Economiques et Démographiques
ONASA : Office National de Sécurité Alimentaire
PAM : Programme Alimentaire Mondial
PIB : Produit Intérieur Brut
PNSA : Programme National de Sécurité Alimentaire
RGPH : Recensement Général de la Population et de l'Habitat
SIM : Système d'Information sur les Marchés

Table des matières

Sommaire

Acronymes 2
Résumé 4
1. Contexte, objectifs et méthodologie 7
1.1 Contexte 7
1.2 Objectifs 7
1.3 Méthodologie 7
1.4 Mise en œuvre 9
1.5 Calendrier 9
1.6 Limites 10
2. Les conditions de base des marchés: macroéconomie production, consommation, flux et politiques 11
2.1 Une situation macroéconomique favorable à la stabilité des prix 11
2.3 Une production agricole en progression 12
2.4 Les principaux flux vivriers 14
2.4 Politiques publiques dans un contexte d'augmentation des prix 18
3. Capacités des ménages et des commerçants 21
3.1 Les ménages développent une stratégie commerciale précaire 21
3.2 Les contraintes structurelles du système commercial tchadien 27
4. Les marchés céréaliers lors de la crise de 2010 39
4.1 Caractérisation de la crise de 2010 au Tchad 39
4.2 Intégration des marchés céréaliers 44
5. Les marchés et les réponses à l'insécurité alimentaire 48
5.1 Vers une politique publique de régulation des marchés ? 48
5.2 Les achats locaux de céréales sèches sont compétitifs 50
5.3 Options de réponse et transferts monétaires 52
6. Conclusions et recommandations 56
6.1 Recommandations 56
Références 58
Annexes 59

Résumé

Des études récentes sur la vulnérabilité structurelle au Tchad ont montré que les marchés jouent un rôle prépondérant dans l'approvisionnement alimentaire des ménages. Or, la crise alimentaire de 2010 s'est traduite au Tchad par une forte augmentation des prix céréaliers pendant la période de soudure, particulièrement sensible dans le Centre et l'Est de la zone sahélienne du pays. Alors que les prix du mil étaient restés stables dans les marchés du Sud du pays, ils avaient en juillet 2010 augmenté de 80% à Mongo et de 93% à Abéché par rapport à la moyenne quinquennale. Dans la mesure où l'accès alimentaire des ménages tchadiens dépend largement de l'achat sur les marchés en période de soudure, cette évolution n'a pu qu'exacerber l'insécurité alimentaire des ménages vulnérables.

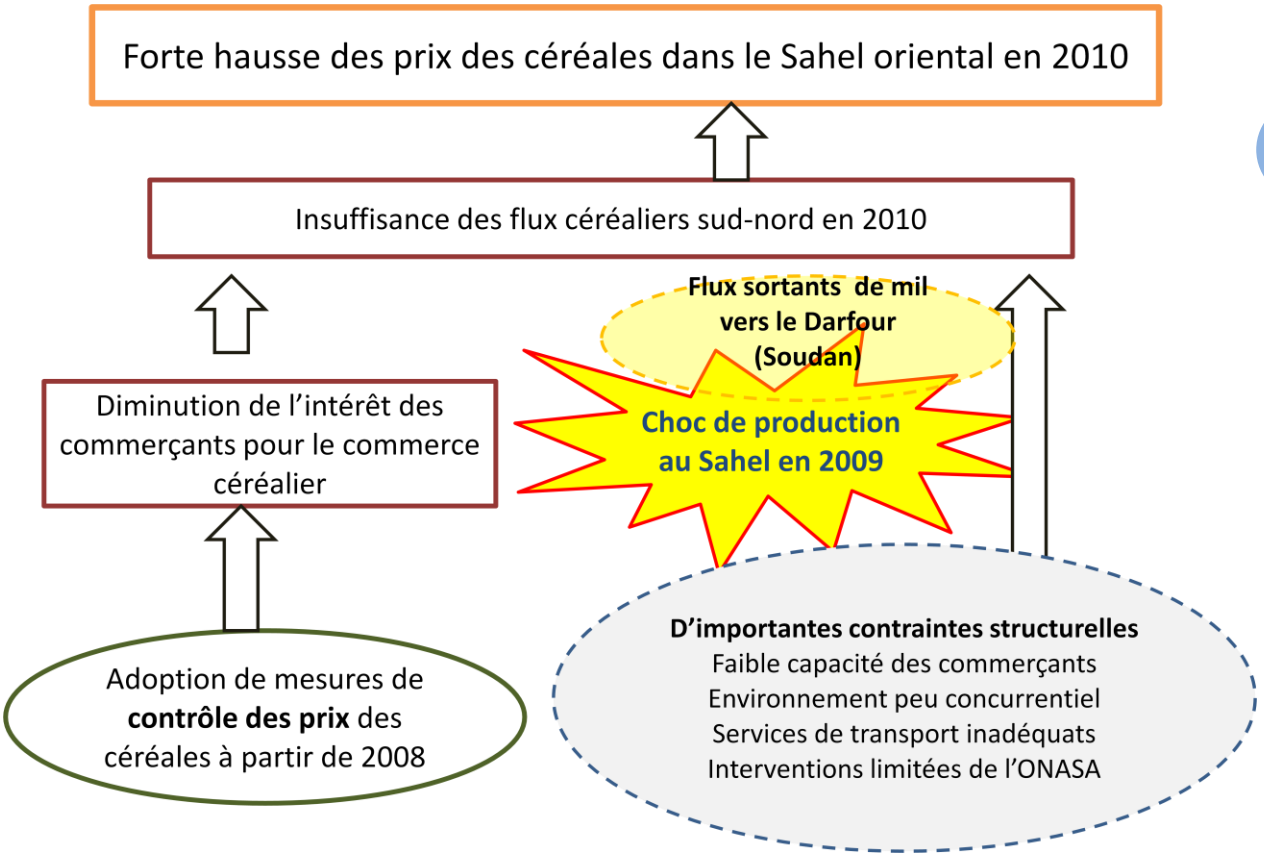
L'étude réalisée sur le fonctionnement des marchés au Tchad, a ainsi contribué à constituer un référentiel relatif à la dynamique du marché au Tchad, afin de permettre la mise en place de réponses appropriées et d'améliorer le dispositif de suivi de la sécurité alimentaire dans le pays. L'étude démontre que la faible performance des marchés au Tchad en 2010 trouve des éléments d'explication à trois niveaux i) la faible capacité du système commercial; ii) les lacunes des interventions publiques et iii) l'existence de flux transfrontaliers de céréales vers le Soudan. La faiblesse de l'information sur les marchés a également constitué un frein à la prise de décision publique lors de la crise alimentaire.

Le système commercial tchadien rencontre d'importantes contraintes structurelles. Il souffre notamment des carences du secteur du transport. L'enclavement coupe les zones d'excédent et celles de déficit alimentaire pendant l'hivernage, permettant à certains commerçants de tirer partie de ces pénuries pour mettre en place des stratégies monopolistiques. De plus, les commerçants tchadiens ont généralement des capacités financières très limitées. Le crédit formel reste rare, le stockage peu pratiqué. Trop peu de commerçants accordent des crédits aux consommateurs, limitant la capacité du système à soutenir les mécanismes de survie des ménages. Ce contexte limite aujourd'hui le fonctionnement et le développement du système commercial tchadien et ne lui permet pas de réagir de façon adéquate aux fortes variations de la demande. Ces contraintes structurelles de fonctionnement, entretiennent les dynamiques haussières des prix en période de soudure, particulièrement dans les zones déficitaires et fragilisent l'accès alimentaires des populations dont l'approvisionnement dépend fortement des marchés.

Pour faire face aux conséquences de la hausse des prix, le gouvernement tchadien dispose d'un stock national de sécurité alimentaire, géré par l'Office National pour la Sécurité Alimentaire (ONASA), qui permet l'organisation de ventes subventionnées. Si l'action de l'ONASA a indirectement contribué, au cours de la soudure de 2010, à faire baisser les prix de façon temporaire, sa dimension réduite en termes de volume et de durée n'a pu permettre de contrecarrer la dynamique haussière. Egalement, depuis la flambée des prix de 2008, le gouvernement a mis en place des mesures fiscales et douanières qui visent à limiter la tendance haussière. Les éléments de cette étude indiquent que les mesures de contrôle des prix vivriers adoptées par le gouvernement – contrôles mis en place en 2008, en 2009 et qui ont fait partie des mesures prises lors de la soudure de 2010 - ont **limité l'intérêt des commerçants pour le secteur céréalier**. Par ailleurs, les restrictions placées sur les exportations de bétail n'ont fait que limiter le pouvoir d'achat des éleveurs.

Enfin, en 2010, les prix des céréales avaient atteint des niveaux record au Darfour soudanais. L'examen des coûts de transaction démontre **qu'il existait une incitation à exporter les céréales, dont le mil, des marchés frontaliers tchadiens vers le Soudan lors de la soudure 2010**, exacerbant la pression sur les prix dans la zone sahélienne Est du Tchad.

Figure 1 : les ressorts de la flambée des prix au sahel tchadien en 2010.



La conjugaison de ces trois facteurs en 2010 n'a pas permis au marché de répondre de façon adéquate au déséquilibre entre l'offre et la demande, entretenant la tendance haussière des prix, particulièrement au Centre et à l'Est de la zone sahélienne. Les consommateurs de cette zone, acheteurs nets, développant une stratégie commerciale inefficace (vente des produits à bas prix à la récolte, achat lors de la soudure), ont ainsi été particulièrement vulnérables à la forte hausse des prix qui s'est produite lors de la période de soudure de 2010.

Une analyse plus globale sur les séries de prix historiques du Système d'Information sur les Marchés Agricoles (SIM) démontre que le marché tchadien ne fonctionne pas comme un système unifié mais davantage comme un dispositif fragmenté, largement influencé par la conjoncture de pôles économiques extérieurs. En effet, l'analyse économétrique des séries de prix permet d'établir une distinction entre un 'bassin occidental', où les marchés sont plutôt intégrés entre eux et avec ceux du Cameroun et du Nigéria, et un 'bassin oriental', moins intégré au reste du pays et subissant l'influence du Soudan. L'analyse démontre que les marchés tchadiens sont globalement récepteurs d'influences externes, en particulier du nord Nigéria pour le bassin occidental. Une influence du Soudan est perceptible sur les prix à Abéché. Les bassins occidental et oriental n'entretiennent que peu d'échanges.

Compte tenu de la part croissante du facteur marché dans les crises alimentaires, et des inefficacités dans le fonctionnement de ses marchés vivriers, le Tchad ne pourra pas faire l'économie d'une réflexion sur **le rôle de l'état dans les filières vivrières et en particulier sur le mandat et les capacités du Stock National de Sécurité Alimentaire**. La possibilité d'améliorer la gestion des crises alimentaires au Tchad – y compris par l'introduction de réponses basées sur les achats locaux de vivres et les transferts monétaires - dépendra de ce processus.

Les réponses à l'insécurité alimentaire au Tchad pourront, si le cadre institutionnel le permet, s'appuyer davantage sur les marchés locaux, compte tenu des avantages attendus du point de vue du coût-efficacité. L'existence d'excédents de production disponibles dans certaines zones en année "normale" devrait permettre le développement d'achats locaux qui favoriseront l'économie locale et le développement de la filière. Cependant, l'existence de mesures de plafonnement des prix peut poser un risque pour les activités d'achats locaux. Par ailleurs, les avantages attendus en termes de coût devraient inciter les partenaires à tester les transferts monétaires, en particulier dans les marchés du bassin occidental. Compte tenu de la nouveauté de telles interventions au Tchad, une approche graduelle incorporant un volet suivi et évaluation renforcé est préconisée.

Ces réponses viseront globalement **à renforcer la stratégie commerciale des ménages, notamment en limitant le bradage des récoltes et la vente d'actifs ou à l'endettement pendant la soudure**. L'existence, dans certaines zones, d'activités de stockage communautaire, atteste d'une certaine dynamique des réseaux sociaux qui pourrait être appuyée pour constituer un filet de sécurité pour les populations confrontée aux hausses des prix. Outre les appuis à la constitution de groupement et la mise en place de structures de stockage, des actions de microcrédit, et plus spécifiquement de warrantage (crédit bancaire garanti sur la base des stocks du groupement) pourront être envisagées. Enfin, l'amélioration des systèmes d'information nationaux, en collaboration avec les autres acteurs est indispensable pour renforcer l'alerte précoce et la prise de décision.

1. Contexte, objectifs et méthodologie

1.1 Contexte

L'Enquête sur la Vulnérabilité Structurelle au Tchad (EVST) réalisée en 2009 a fait apparaitre le rôle prépondérant des échanges et des marchés dans l'accès alimentaire des ménages. L'étude, réalisée en mai 2009, démontre que le marché constitue la principale source d'approvisionnement pour 78% des ménages tchadiens. Cette forte dépendance vis-à-vis des marchés coïncide avec une forte vulnérabilité à l'insécurité alimentaire. D'après l'EVST, 18% des ménages tchadiens avaient une consommation alimentaire 'pauvre' en milieu rural.

D'autre part, au cours des dernières années, de nombreux travaux ont été réalisés sur les flux céréaliers et sur les stratégies commerciales des ménages et des commerçants, sans faire l'objet d'une réelle capitalisation, pourtant nécessaire pour bien appréhender le rôle des marchés dans la sécurité alimentaire au Tchad.

La crise alimentaire qu'a connue le Tchad en 2010 a été marquée par de fortes augmentations des prix des céréales sur certains marchés tchadiens. Au vu de cette situation il a été jugé utile de procéder à une mise à jour et un approfondissement des informations d'ores et déjà, à la lumière de la crise de 2010 afin de contribuer au processus de développement des réponses post-crise.

La présente étude a été entreprise par le Ministère de l'Agriculture, le FEWS NET, la FAO et le PAM du 20 Novembre au 6 Décembre 2010. Il était attendu que l'étude permette de constituer un référentiel relatif à la dynamique du marché au Tchad, afin de permettre la mise en place de réponses appropriées et d'améliorer le dispositif de suivi de la sécurité alimentaire dans le pays.

1.2 Objectifs

Dans ce contexte, la présente étude vise à :

(i) décrire le fonctionnement des marchés agricoles au Tchad et analyser les liens avec la sécurité alimentaire des ménages; et

(ii) se prononcer sur l'opportunité de diversification des stratégies d'intervention en prévention et en réponse aux crises (notamment dans le cadre de la programmation des interventions du gouvernement et de ses partenaires), de mise en œuvre de projets d'assistance alimentaire par le biais de transferts monétaires et sur la possibilité d'exécuter des achats locaux sur le marché tchadien.

1.3 Méthodologie

L'étude a exploité des données secondaires et primaires. Les données secondaires de prix exploitées sont celles produites par le Système d'Information des Marchés agricoles (SIM) sur la période 2003-2010. Le modèle de causalité de Granger a été utilisé pour

qualifier l'intégration des marchés. Une revue et une valorisation des données de l'EVST 2009 a eu lieu pour décrire la stratégie commerciale des ménages.

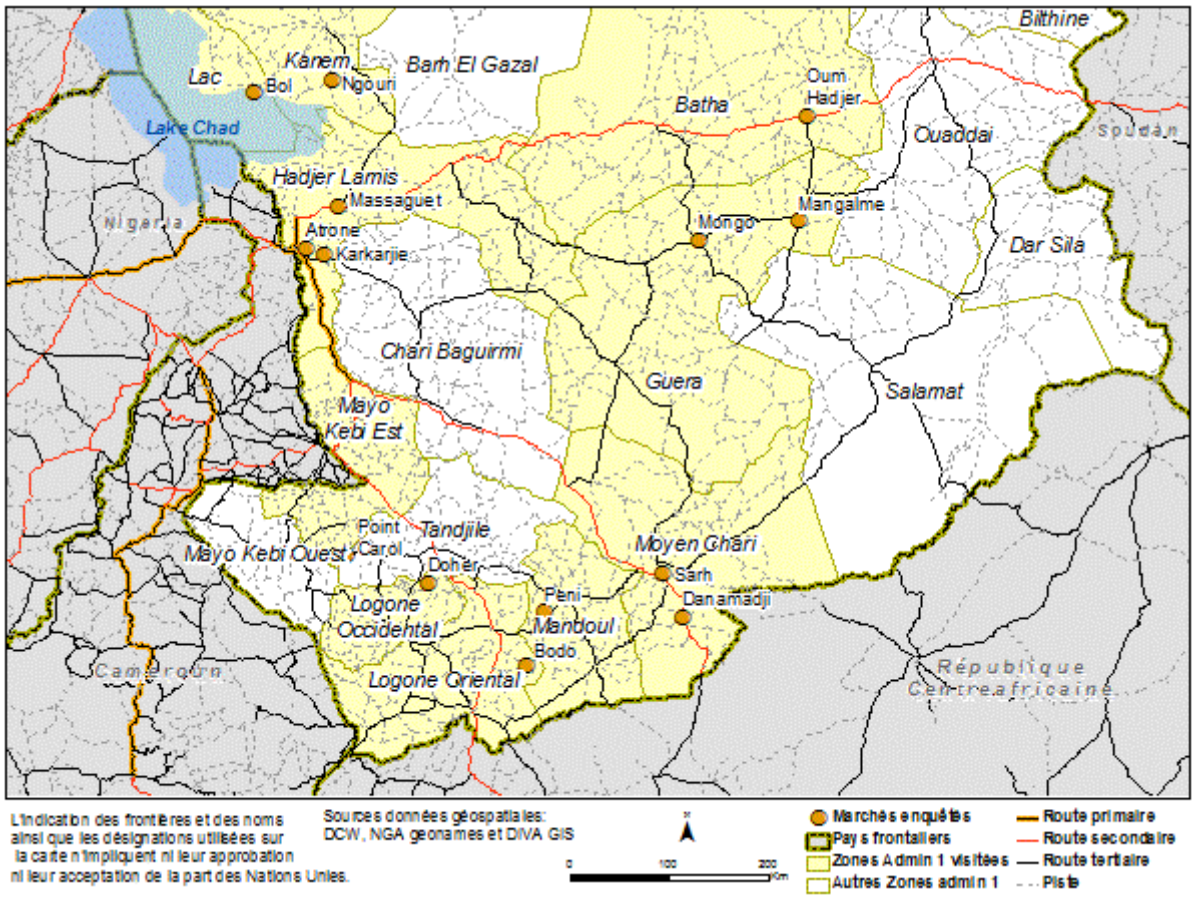
Des données primaires ont été collectées dans la zone soudanienne et sahélienne du Tchad. L'approche adoptée visait explicitement à recueillir le point de vue de divers acteurs – producteurs, consommateurs, commerçants, transporteurs et autorités. Des entretiens ont eu lieu avec les autorités au niveau régional. Des questionnaires ont également été développés pour recueillir les informations au niveau communautaire, auprès des transporteurs et des commerçants (cf. annexe technique). Compte tenu de l'aspect qualitatif des informations recherchées un échantillon relativement modeste a pu être retenu (Tableau 1).

Tableau 1 : outils de collecte des données

Outil	Nombre souhaité	Nombre obtenu
Questionnaire 'transporteur'	1 par marché	13
Questionnaire 'communautaire'	1 questionnaire par communauté	13
Questionnaire 'commerçant'	Entre 5 et 6 par marché	80
Questionnaire 'marchés'	1 par marché	13

Le questionnaire sur le transport a été adressé dans le marché, à un opérateur désigné par ses pairs comme étant le plus à même d'échanger avec la mission. Le questionnaire communautaire a été renseigné par des entretiens avec des groupes au niveau de villages. Le plus souvent, une douzaine de participants par site ont participé aux discussions semi-structurées. La mission a veillé à assurer la participation effective des femmes à ces entretiens. Le questionnaire 'commerçant' a ciblé des commerçants – grossistes, collecteurs et détaillants – identifiés de façon aléatoire sur les marchés. Les équipes ont cherché à visiter les marchés le jour de plus forte affluence afin de permettre à un maximum de commerçants d'être sélectionné pour ce questionnaire. Le questionnaire 'marchés' a le plus souvent été rempli avec les membres de l'association des commerçants de chaque localité visitée. Les marchés et les zones visités par la mission apparaissent sur la carte 1, ci-dessous.

Carte 1 : Zone et marchés visités.



1.4 Mise en œuvre

L'étude a été réalisée en partenariat entre le Ministère de l'Agriculture et de l'Irrigation, la FAO, le FEWS NET et le PAM. Les résultats préliminaires de l'étude ont été partagés, lors d'une réunion d'échange, avec les membres du Comité technique du Comité d'Action pour la Sécurité Alimentaire et la Gestion des Crises (CASAGC), instance de coordination des actions relevant du domaine de la sécurité alimentaire au Tchad et les membres du Cluster Sécurité Alimentaire.

1.5 Calendrier

La collecte des données primaires a eu lieu du 24 novembre 2010 au 1e décembre 2010. Les questionnaires ont été développés par un comité composé de représentants du Ministère de l'Agriculture et de l'Irrigation (Cellule d'Information sur la Sécurité Alimentaire/ Système d'Alerte Précoce – CISA/ SAP et SIM), la FAO, FEWS NET et le PAM les 21 et 22 novembre. Les questionnaires ont été testés à N'Djaména le 23 novembre. Une présentation des résultats préliminaires de l'étude a eu lieu le 3 décembre.

La suppression des 'barrières routières' dans le pays avait été annoncée en fin novembre 2010. Compte tenu du fait que l'annonce s'est faite la veille du démarrage de la collecte

des données, et que son effet pourrait mettre quelque temps à se traduire sur les marchés, la mission a fait en sorte de relever des informations se rapportant à la période précédant l'annonce. Les résultats présentés dans ce document se rapportent par conséquent à la situation qui prévalait avant l'annonce de la levée des barrières.

1.6 Limites

L'échantillon de marchés suivis au Tchad est très réduit, ce qui limite aussi la taille des données secondaires disponibles. Par exemple, des séries de prix continues du mil au détail ne sont disponibles que pour 7 marchés tchadiens. Par conséquent, ce rapport ne se prononce pas sur le degré d'intégration des marchés pour lesquels les données ne sont pas disponibles. L'étude n'a pas recueilli de données sur les marchés du Nord et de l'Est. L'information issue des données primaires, de nature qualitative, se rapporte aux acteurs de la zone de l'Ouest et du Centre de la zone sahélienne et de la zone soudanienne. Des séries de prix continues pour le bétail sont rares, limitant de ce fait la possibilité d'entreprendre et de présenter des analyses pour cette filière.

2. Les Conditions de Base: macroéconomie, production, consommation, flux et politiques

Le présent chapitre propose un aperçu général des marchés vivriers tchadiens, passant successivement en revue les tendances macroéconomiques, l'état des disponibilités céréalières dans le pays, les principaux flux vivriers et les grandes orientations des politiques publiques.

La bonne tenue de ses indicateurs macroéconomiques n'a pas permis au Tchad d'échapper à une forte inflation alimentaire depuis 2008. Pays généralement autosuffisant sur le plan de la production céréalière, le Tchad est lié à ses voisins par des flux vivriers, à l'importation aussi bien qu'à l'exportation. Si le gouvernement dispose d'outils pour améliorer la sécurité alimentaire à long terme, il a privilégié les mesures fiscales ou douanières pour limiter la hausse des prix depuis 2008.

2.1 Une situation macroéconomique favorable à la stabilité des prix

Les indicateurs macroéconomiques au Tchad affichent généralement un équilibre favorable à la stabilité des prix. En 2010, il était prévu que le produit intérieur brut augmente de 4.2%, marquant une reprise après la crise économique mondiale de 2008-2009. L'inflation des prix est en net recul, après avoir connu des hausses de 8.3% en 2008 et de 10.1% en 2009 (Tableau 2). L'évolution des agrégats macroéconomiques au Tchad jouent globalement en faveur d'une stabilité des prix des produits vivriers.

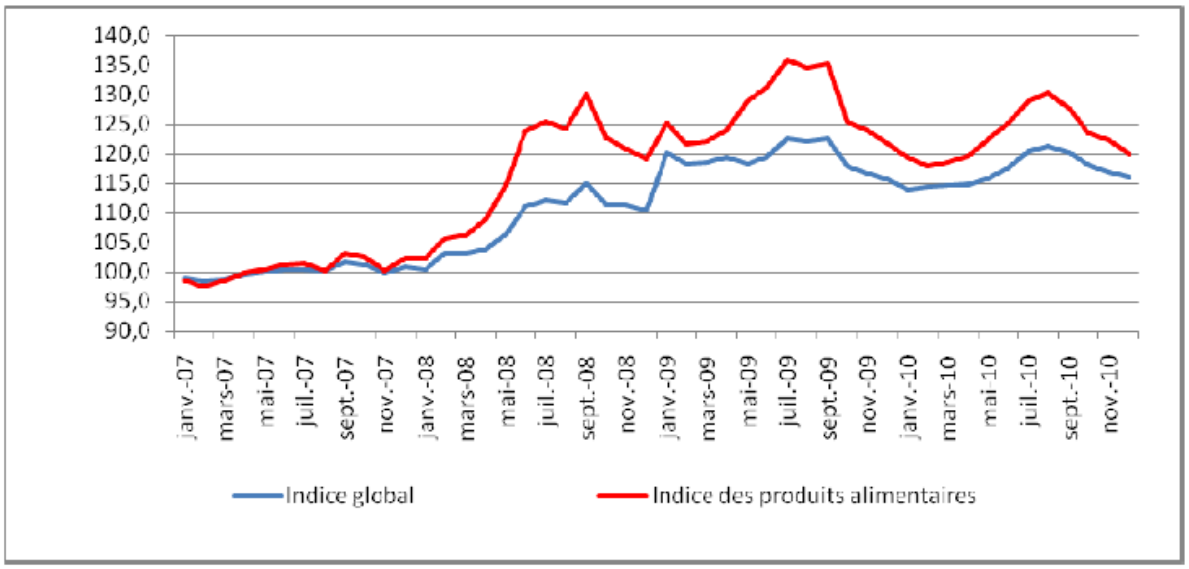
Tableau 2 : Indicateurs macro-économiques, 2007-2010

Indicateur	2007	2008	2009	2010
Croissance du PIB réel (%)	0.6	10.7	-1.6	4.2
Taux d'inflation (%)	-9.0	8.3	10.1	-1.8
Réserves de change, or exclu (USD, m)	955	1,345	679	751
Couverture des importations, en mois	7	8	3	3

Source : Economist Intelligence Unit, INSEED

A l'instar d'autres pays, le Tchad a connu en 2008 une forte inflation des prix des denrées alimentaires. L'accroissement de la composante alimentaire de l'indice harmonisé des prix à la consommation a depuis 2008 dépassé celui de l'indice global (Fig. 2), indiquant que le prix de l'alimentation a augmenté plus vite que celui des autres biens et services à la consommation. Les prix alimentaires, en 2010, ne sont pas revenus à leur niveau de 2007. C'est dans un contexte de prix élevés des produits alimentaires qu'est intervenue la sécheresse de 2009.

Figure 2: Indice des prix à la consommation, 2007-2010



Source : INSEED

2.3 Une production agricole en progression

A la fin des années 1990, la production tchadienne était insuffisante pour couvrir les besoins de consommation de la population. Le CILSS indique qu'au cours des dernières décennies, la production céréalière nationale a couvert une part croissante des besoins de consommation de la population (Tableau 3). Il convient de mentionner que les données présentées sont issues de méthodes différentes.

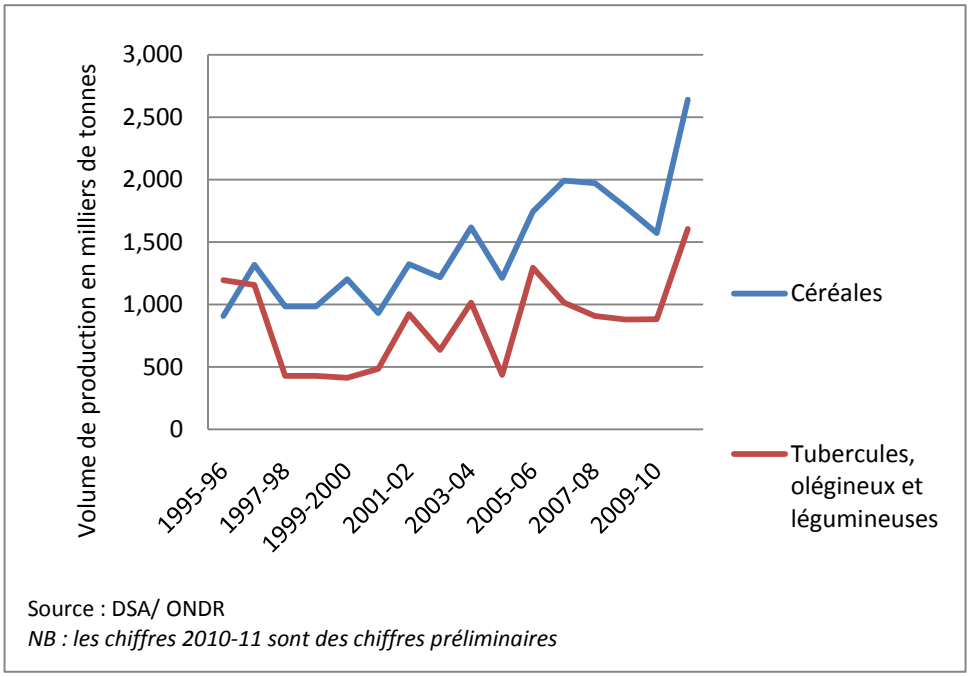
Tableau 3: Taux de couverture des besoins céréaliers par la production nationale

Années 1987- 1992	Années 1992-1997	Années 1997-2002	Années 2002-2007
70%	81%	91%	109%

Source : CILSS, CSAO 2008

Les productions agricoles au Tchad, largement tributaires du niveau des précipitations et de leur répartition spatio-temporelles, peuvent varier considérablement d'année en année (Fig 3). Les céréales sèches dominent la consommation alimentaire au Tchad.

Figure 3: Evolution des productions céréalières et non céréalières au Tchad depuis 1995

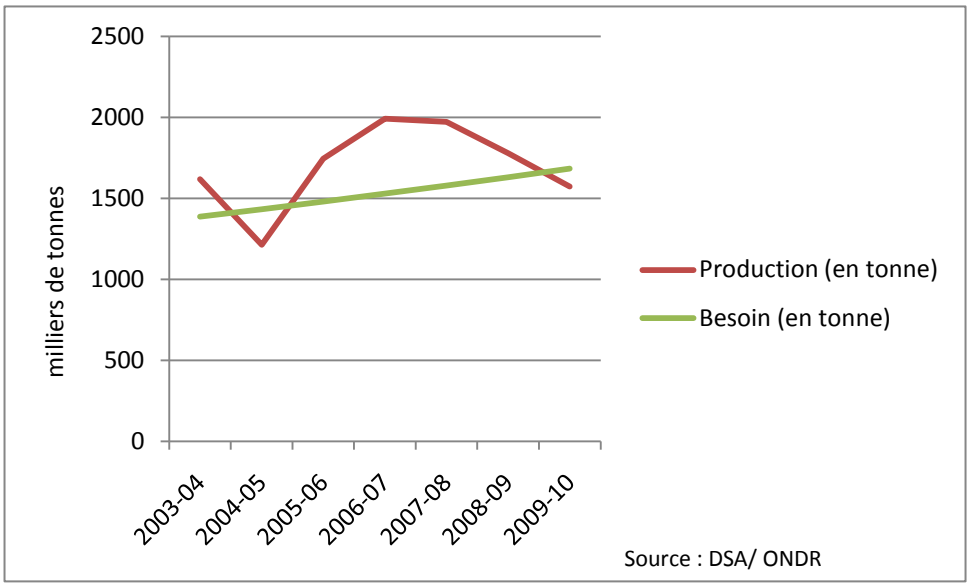


Source : DSA/ ONDR
NB : les chiffres 2010-11 sont des chiffres préliminaires

Cette forte variabilité des volumes de production ne permet pas toujours d'atteindre un niveau satifaisant de couverture des besoins de la population, qui eux ne cessent de croître. Si l'on regarde l'évolution de la production céréalière en fonction de celle des besoins depuis la campagne 2003-2004 (Fig 4), on constate que deux années 2004-2005 et 2009-2010, ont été très nettement déficitaires.

Toutefois, il faut rappeler que les volumes de production exportés restent mal connus rendant ainsi difficile l'évaluation précise de la part de la production réellement disponible et consommée. D'autre part, les besoins autres que pour la consommation alimentaire des populations (activités d'élevage notamment) sont peu connus et que les résultats du dernier Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH) font état d'un taux d'accroissement de la population plus important que celui jusque là utilisé dans le cadre de l'évaluation des besoins.

Figure 4: Evolution de la production agricole et des besoins de consommation de la population



La campagne hivernale 2009-2010, a été caractérisée par un démarrage à la fois tardif et hétérogène à l'échelle du pays, qui a été suivi d'important épisode de rupture de pluies. Cette situation s'est traduite par une baisse des superficies emblavées au regard de celles de la campagne précédente et par une baisse du niveau de rendement, engendrant une baisse de production de 31% par rapport à la moyenne quinquennale (CILSS, FAO, FEWS NET, PAM, Gouvernement, 2009).

La spécificité de la campagne agricole 2009-2010, réside également dans le fait qu'elle s'inscrit, d'une part, dans la continuité d'une campagne pastorale marquée par une forte mortalité du bétail, liée principalement au manque de pâturage et, d'autre part, dans le contexte de hausse des prix des denrées agricoles depuis 2008.

2.4 Les principaux flux vivriers

Deux pôles extérieurs influencent les flux agricoles au Tchad. A l'Ouest, le Nigéria et le Cameroun sont demandeurs d'oléagineux et de bétail, et pourvoyeurs de sucre et de céréales. A l'Est, le Soudan est fournisseur en sucre, en huile et en pâtes alimentaires, et receveur de céréales sèches. En règle générale, les marchés du Sud et de l'Ouest du Tchad brassent de plus importants volumes de produits vivriers que ceux du centre et de l'Est.

Les principaux flux céréaliers au Tchad émanent des zones productrices de la partie soudanienne pour rejoindre la capitale et l'Ouest du Sahel, par l'intermédiaire des marchés de Moundou et de Sarh. Dans la zone sud, certains marchés visités brassaient entre 250 et 300 tonnes de céréales sèches par semaine, dans le cas de Danamadji, au Moyen Chari, et de Pont Carol, au Mayo Kebbi Ouest. Dès le mois de novembre, une quantité nettement supérieure à celle transigée sur les marchés sahéliens au même moment a été observé – quelques 140 tonnes sur le marché de Mongo (Guéra), 60 tonnes environ à Bol (Lac). Le flux du Sud vers le Sahel, portant à la fois sur le mil et le

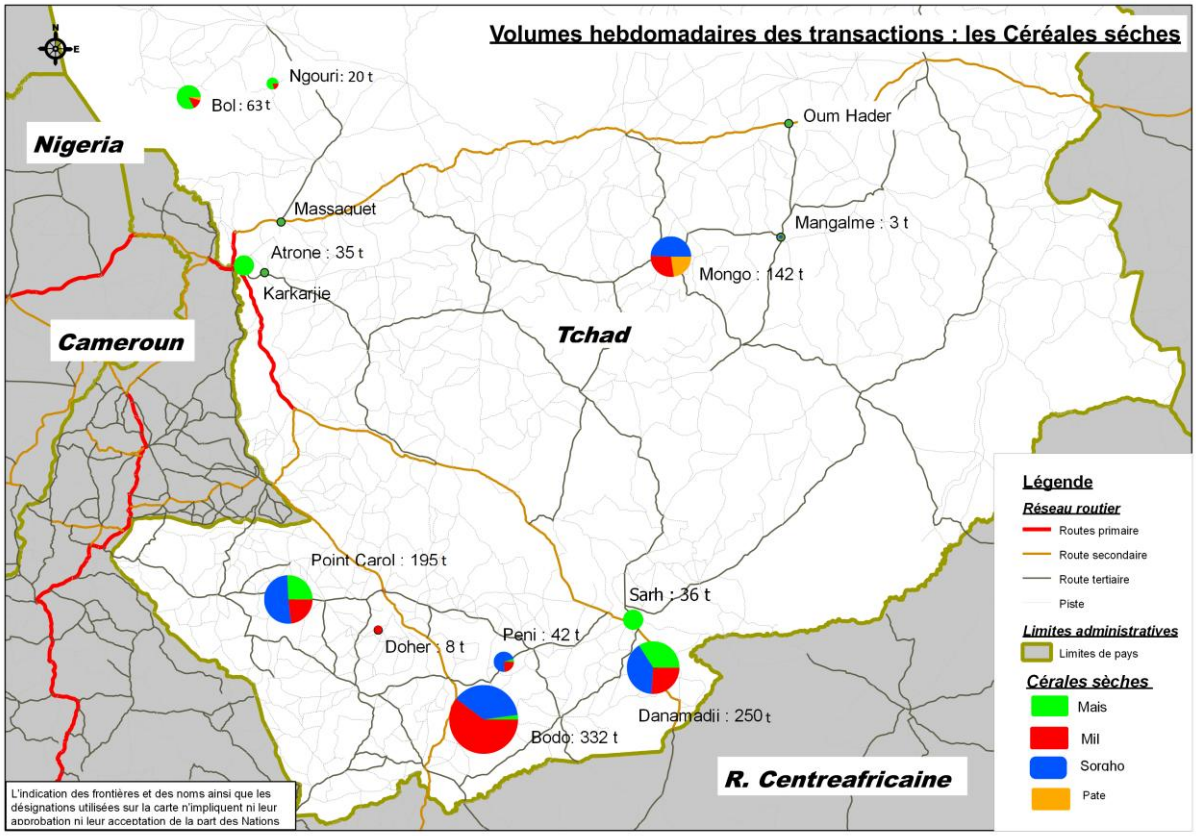
maïs, augmentent au fur et à mesure de l'amenuisement des stocks céréaliers dans la zone sahélienne.

La Carte 2 montre que le maïs est principalement échangée entre le Sud et l'Ouest du Tchad. Le maïs produit dans la région du Lac approvisionne le Kanem, le Bahr el Ghazal, le Hadjer Lamis et la ville de N'Djaména. Une partie du maïs produit dans le Lac est exporté vers le Niger et le Nigéria. Au Nigeria, le maïs du Lac est très apprécié par les industriels qui le transforment en couscous, compte tenu de sa qualité liée aux conditions écologiques de son développement. Le maïs produit dans le Mayo Kebbi Ouest (Pala) dessert essentiellement le marché de N'Djaména, en particulier lors de la baisse des disponibilités en maïs au niveau du Lac. Par ailleurs, on note l'existence d'une importation de maïs provenant des marchés Camerounais de Garoua et Bafoussam vers Ndjaména, en particulier en période de soudure. Au moment du passage de la mission, ce maïs n'arrivait plus au Tchad, car le prix plafond fixé par le gouvernement tchadien était trop bas pour permettre aux commerçants d'effectuer des transactions profitables. Des flux de maïs en provenance de la République Centrafricaine sont signalés dans le Moyen Chari.

Le mil pénicillaire produit dans le Sud du Tchad emprunte également le parcours Sud-Nord décrit ci-dessus. L'Est du pays dessert le Borkou-Ennedi-Tibesti en mil pénicillaire. Le mil produit dans l'Est peut également être commercialisé au Soudan. Le Centre-Est du Tchad bénéficie, quant à lui, d'apports en sorgho de décrue en provenance du Salamat, qui arrivent sur le marché en mars. Les excédents en sorgho de décrue du Salamat peuvent également atteindre l'Ouest de la zone sahélienne.

Par ailleurs, l'Est de la zone sahélienne reçoit des pâtes alimentaires en provenance de la Lybie ou du Soudan, qui entrent sur le territoire tchadien par le marché d'Abéché. Ces flux sont plus qu'anecdotiques dans la mesure où un marché comme Mongo (Guéra) reçoit environ 30 tonnes de pâtes par semaine, représentant le quart des volumes de produits céréaliers transigés sur ce marché au moment de la collecte des données. Le marché de Bol reçoit également des pâtes alimentaires du proche Nigéria.

Carte 2: Volumes des transactions hebdomadaires en céréales sèches

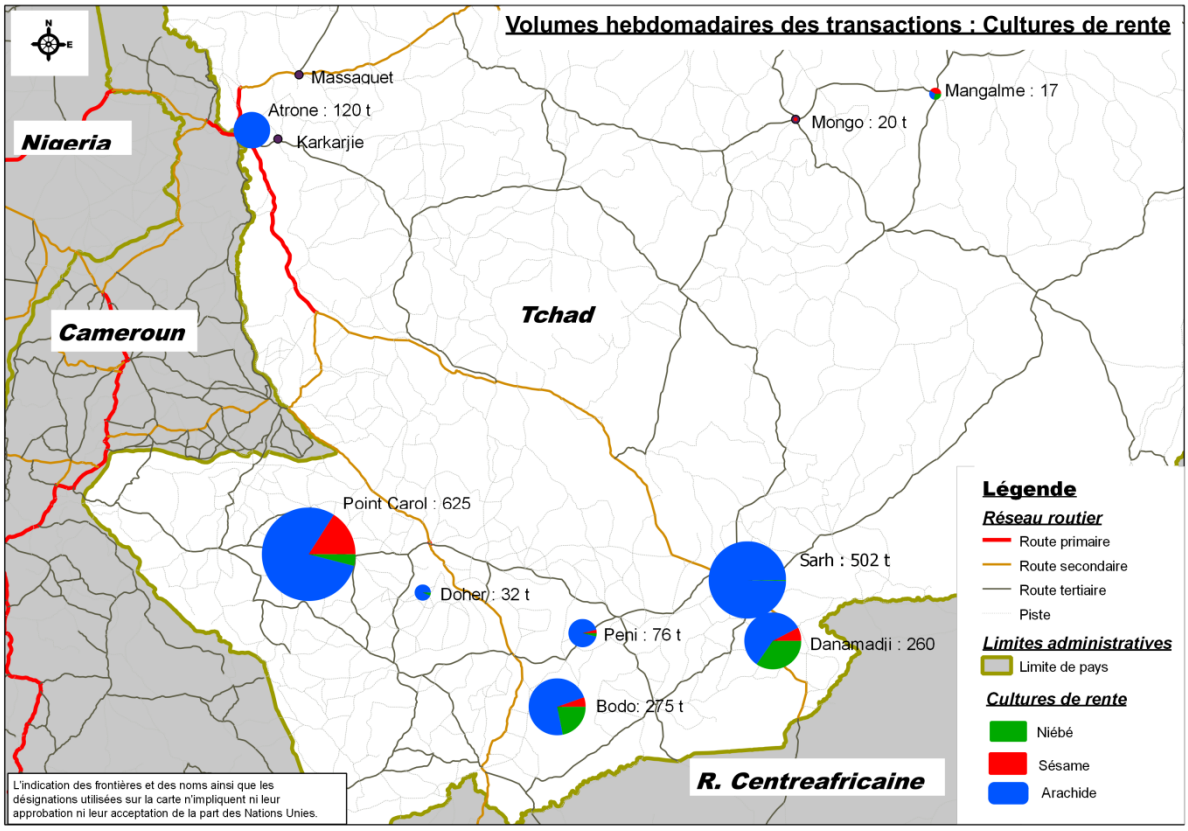


Source : questionnaire marchés

Au moment du passage de la mission, les volumes de produits de rente (niébé, sésame et arachide) vendus dépassaient les 500 tonnes par semaine à Pont Carol et à Sarh, dans le Sud du pays. D'autres marchés de collecte (Danamadji, Bodo) du Sud brassent quelques 250 tonnes de produits par semaine. La partie sahélienne du pays participe peu à cette dynamique, dans la mesure où les quantités transigées n'y dépassent pas les 20 tonnes par semaine.

Le Sud du Tchad exporte sésame et arachide, principalement vers les huileries du Nord Nigéria. Les productions d'arachide et de sésame du Sud tchadien sont achetées par des commerçants basés au marché d'Atrone (N'Djaména), qui réexpédient les produits vers les places nigérianes de Kano, Potiskum et Maiduguri. Le Cameroun est également un important marché d'exportation pour les oléagineux du Sud tchadien. Le marché de Pont Carol assure l'interface entre les grossistes camerounais et tchadiens. D'après le CILSS et le CSAO, (2008 p15) *'Le tissu industriel de la filière huile végétale se compose principalement des huileries de la Cotontchad, avec une capacité de 180 tonnes par jour. Les autres huiles (d'arachide et de sésame) sont produites principalement de façon artisanale'*. La production artisanale d'huile d'arachide qui existe au niveau des régions de l'Est du pays (Ouaddaï, Sila) et de Bokoro (Hajder Lamis) permet d'approvisionner les régions voisines.

Carte 3: Volume des transactions hebdomadaires en produits de rente



Source : questionnaire marchés

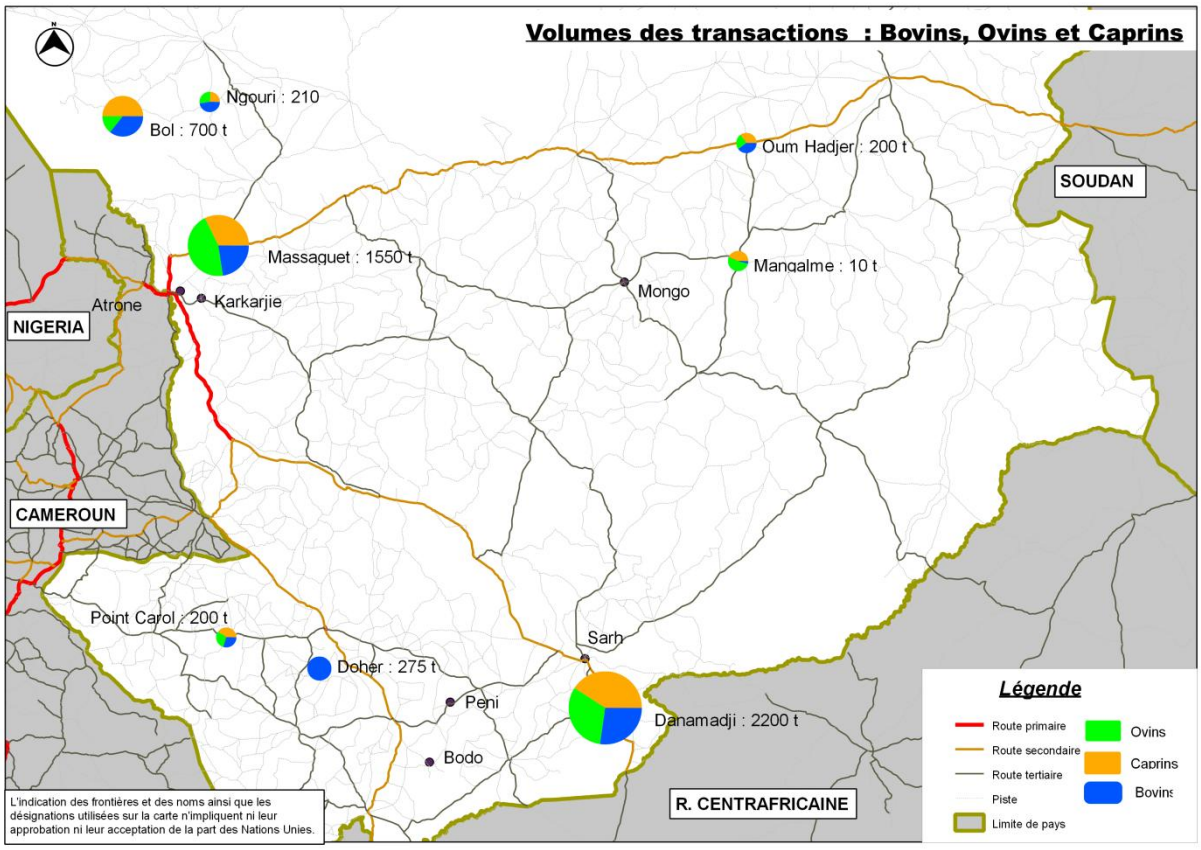
La Compagnie Sucrière du Tchad (CST) ne couvre qu'environ 40% des besoins de consommation en sucre, entrainant une importation du produit. La CST visait un niveau de production de 50,000 tonnes de sucre en 2010 (CILSS, CSAO 2009). L'Ouest du Tchad importe du sucre camerounais. Des quantités importantes de sucre importé du Nigéria – issue de la production nigériane ou brésilienne - sont importées via le Lac à Bol et Bagassola pour être revendues dans le Kanem, le Hadjer Lamis et le Bahr el Ghazal. Le sucre soudanais est importé par Abéché et pénètre jusque dans le Guéra et le Batha.

D'après le CILSS, le bétail est le 2e produit d'exportation du Tchad, après le pétrole. L'essentiel du bétail est produit dans les zones sahélienne et sahélo-saharienne, en particulier dans le Lac, le Kanem, le Bahr el Ghazal, le Batha, le Guéra, le Ouaddai, le Wadi Fira et le Sud de l'Ennedi. L'exportation de bétail sur pieds en direction essentiellement du Nigeria, via le Cameroun, se fait par l'interface des marchés intérieurs (Massakory, Massaguet, Dourbali, Peni, etc.) et transfrontaliers (N'Djaména, Bagassola, Fianga, Bol) où transitent d'importantes quantités de bétail. Logiquement, ces marchés frontaliers sont également les plus importants : quelques 700 têtes sont vendues chaque semaine à Bol, plus de 1.500 têtes de bétail à Massaguet, plus de 2.000 à Danamadji. On notera que le gouvernement a interdit l'exportation de bétail sur pied depuis 2009 afin d'améliorer l'offre en viande sur le territoire national et pour favoriser la transformation locale.

Des éleveurs de la zone Sud spécialisés dans la finition des bovins achètent des bêtes provenant du Sahel pour les engraisser et les exporter vers le Nigéria, la République Centrafricaine et la République Démocratique du Congo. Le dynamisme de la filière

bovine dans le Sud - pour l'attelage et pour l'embouche - est favorisé par une forte intégration agriculture-élevage, héritage de l'essor passé de la culture cotonnière.

Carte 4: Volumes des transactions hebdomadaires en bétail



Source : questionnaire marchés

2.4 Les politiques publiques dans un contexte d'augmentation des prix

La politique publique du Tchad dans le domaine de la sécurité alimentaire s'articule autour d'un Programme National de Sécurité Alimentaire (PNSA) adopté en 2005, qui tient lieu de cadre de référence au gouvernement et aux partenaires. Il vise l'amélioration de la sécurité alimentaire des populations notamment par l'accroissement et la diversification des productions agricole au moyen de la mise en place de politiques et d'investissements agricoles.

Le Tchad dispose également d'un dispositif national de sécurité alimentaire : le Comité d'Action pour la Sécurité Alimentaire et la Gestion des Crises (CASAGC), présidé par le Ministre de l'Agriculture et de l'Irrigation et regroupant 10 Ministères (dont depuis peu le Ministère du Commerce) et les partenaires au développement. Le seul outil d'intervention de ce dispositif réside dans la commercialisation, à prix subventionné, de produits vivriers de grande consommation (principalement céréaliers) par le biais de l'Office National de la Sécurité Alimentaire (ONASA). Le mandat de la structure est de distribuer des denrées aux populations vulnérables par l'intermédiaire de son réseau de 22 magasins dans le pays.

L'ONASA exécute des achats de céréales et des ventes à prix modéré, mais peut également mettre en place des distributions gratuites si la situation le nécessite. Les capacités de stockage de l'Office sont en expansion – d'environ 15,000 tonnes en 2008 (CILSS, 2008) ils atteignent actuellement entre 20,000 et 30,000 tonnes. Les volumes de vivres manipulés par l'ONASA sont certes en augmentation mais n'atteignent pas les capacités de stockage actuelles. Il est utile de noter que la capacité de l'ONASA est nettement inférieure aux Offices céréaliers des pays sahéliens, qui dépassent les 70,000 tonnes de capacité au Niger, au Burkina et au Mali.

Suite à la hausse des prix connue en 2008, le Tchad a également mis en place un comité interministériel *ad hoc* chargé de faire des propositions afin de juguler la hausse des prix des produits de première nécessité (Arrêté n°1815/PR/PM/08 du 02 juin 2008). Dans le cadre de ce comité quatre mesures avaient ainsi été retenues en 2008:

- La vente à un prix préférentiel de la moitié des céréales stockées par l'ONASA au profit de toutes les couches sociales ;
- L'importation des céréales telles que maïs, mil pénicillaire et sorgho pour réapprovisionner le stock de l'ONASA et compléter la quantité mise sur le marché ;
- Le démantèlement systématique des barrières de routes installées anarchiquement à travers le pays ;
- La défiscalisation totale des produits alimentaires d'importation tels que le riz, le lait, l'huile et la farine de froment.

A ces mesures, s'ajoutent trois autres, prises de façon anticipée par le gouvernement pour tenter de contenir la hausse des prix. Il s'agit de :

- La suppression des taxes sur le secteur de l'élevage ;
- la vente à un prix préférentiel en date du 06 juin 2008 de la moitié des céréales stockées par l'ONASA aux fonctionnaires ;
- L'interdiction de l'exportation de toutes denrées alimentaires, y compris le bétail sur pied et le poisson séché.

Face à la persistance de la hausse des prix, le gouvernement a également pris une mesure de fixation des prix des produits alimentaires, après discussion avec les opérateurs privés et la société civile. Un comité chargé du suivi de ces mesures a d'autre part été mis en place (Arrêté n°883/PR/PM/2009).

Les plafonds de prix annoncés pour la ville de N'Djaména pour Juillet 2009, et les prix observés sur les marchés à la même période, apparaissent sur le tableau 4. On y constate que pour toutes les denrées, hormis le sucre, le prix sur le marché a dépassé le plafond, ce qui permet de mettre en question l'efficacité de la mesure.

Tableau 4: prix plafonds, N'Djaména (Juillet 2009)

Denrée	Prix plafond (FCFA)	Prix observé en Juillet 2009
Riz local, sac de 100 kg	37.000	41.600
Mil, sac de 100kg	22.500	25.800
Mais, sac de 100kg	23.000	24.858
Sucre granulé, sac de 50 kg	33.000	32.500
Pain, baguette de 150g	110	583
Viande avec os, kg	1.700	1.940

Source : INSEED

Au delà du caractère plutôt inefficace des plafonds de prix, se pose la question de leurs effets induits sur les incitations des acteurs de la filière. Etant donné que les prix plafonds cités n'ont pas été fixés par rapport aux coûts de production et de commercialisation, leur application a pu entraîner une raréfaction des denrées sur le marché et des transactions hors-marchés. D'après CILSS *et al.* (2010), le plafonnement des prix ont également fait que les commerçants ont préféré délaisser le commerce céréalier afin de s'investir dans d'autres secteurs d'activité. Des actions ponctuelles sur les marchés, se traduisant par des amendes ou des saisies pour les commerçants en infraction, sont opérées par l'autorité publique.

Conditions de base : points clés

- Le Tchad bénéficie de circonstances macroéconomiques globalement favorables à la stabilité des prix. En année normale, le pays devrait être en mesure de couvrir l'essentiel de ses besoins alimentaires. Le pays connait toutefois une **forte hausse des prix depuis 2008**.
- La conjoncture des **pôles économiques extérieurs** (Cameroun et Nigéria à l'Ouest, Soudan à l'Est) influence la direction flux agricoles au Tchad.
- Les politiques publiques visant à **atténuer l'impact de la hausse des prix** reposent sur un stock céréalier de dimension modeste, et sur un ensemble de mesures fiscales ou douanières, dont le plafonnement des prix.

3. Capacités des ménages et des commerçants

L'interaction des acteurs que sont les ménages (à la fois producteurs et consommateurs) et les commerçants (acheteurs, stockeurs ou vendeurs) détermine largement les conditions de l'accès alimentaire. Le but de ce chapitre est de qualifier la capacité des ménages à accéder aux marchés, et des commerçants à répondre aux changements de l'offre et de la demande. Il démontre que les ménages sahéliens sont contraints à une stratégie commerciale précaire, mise en œuvre dans un système commercial caractérisé par d'énormes contraintes, tant au niveau du transport que de la distribution. Les lacunes du système commercial placent les commerçants en situation dominante, facteur d'inefficacité et de risque en période de crise alimentaire. Ces capacités commerciales semblent particulièrement faibles dans la zone Est.

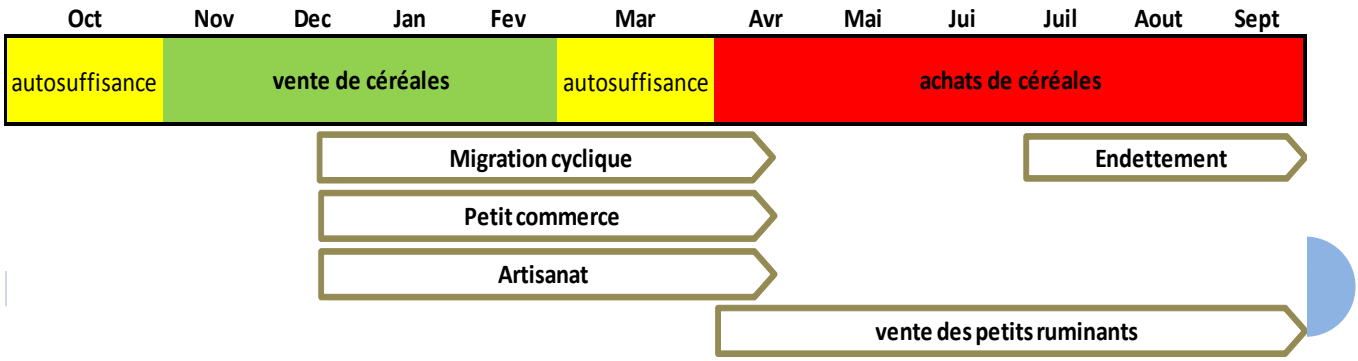
3.1 Précarité de la stratégie commerciale des ménages

L'EVST de Mai 2009 indique que les ménages ruraux pauvres consacrent 70% de leurs dépenses à l'alimentation, une situation révélatrice d'une forte vulnérabilité alimentaire et d'une faible capacité à faire face aux besoins essentiels non-alimentaires des ménages (éducation, santé, logement, habillement). Le marché est la principale source d'aliments pour 78% des ménages interrogés. En milieu rural au Tchad, la pauvreté monétaire est répandue, limitant les capacités d'accès aux marchés des ménages. D'après l'EVST, la dépense mensuelle des ménages classés comme 'pauvres' est de l'ordre de 6.000 FCFA par personne environ. La pauvreté est particulièrement marquée dans les régions du Centre et de l'Est du pays (Batha, Guéra, Ouadai, Wadi Fira, Sila), où plus de 60% des ménages enquêtés lors de l'EVST se trouvent dans les deux derniers quintile de l'indice de richesse.

La dépendance aux marchés va de pair avec l'insécurité alimentaire des ménages : d'après l'EVST, plus un ménage dépend des marchés pour son approvisionnement, plus il est probable que ce ménage soit en situation d'insécurité alimentaire. Les entretiens communautaires de la présente étude permettent d'illustrer comment la stratégie commerciale des ménages peut contribuer à l'insécurité alimentaire.

Les ménages sahéliens sont généralement des acheteurs nets de céréales : au cours d'une année donnée, ils achètent plus de produits céréaliers qu'ils n'en vendent. En 2009/2010, ACF et FAO rapportent que les ménages dans le Bahr el Ghazal n'ont généralement pas produit plus de l'équivalent de 3 mois de consommation céréalière. La vulnérabilité des ménages sahéliens à une hausse des prix telle que celle de 2010 est aggravée par le caractère inefficace de leur stratégie commerciale. Comme illustré sur la Figure 5 ci-dessous, les ménages sahéliens, bien qu'acheteurs nets, vendent les céréales de novembre à février afin de se désendetter et pour faire face aux obligations sociales et familiales. Ces ventes ont lieu au moment précis de l'année où le prix des céréales est le plus bas. A partir d'avril, les ménages sahéliens reviennent sur les marchés pour acheter les céréales au moment du pic annuel des prix ; la migration cyclique, les activités génératrices de revenu (artisanat et petit commerce), la vente des petits ruminants et l'endettement permettent l'accès aux céréales pendant la soudure. Si ces sources sont négativement affectées, les ménages plongent inéluctablement dans une insécurité alimentaire en cas de non assistance extérieure. C'était le cas en 2010 où, à partir du mois d'avril quand la vente des animaux et l'endettement n'ont pas fourni suffisamment de revenus aux ménages.

Figure 5: Calendrier des ventes, des achats et des activités génératrices de revenu pour les ménages sahéliens

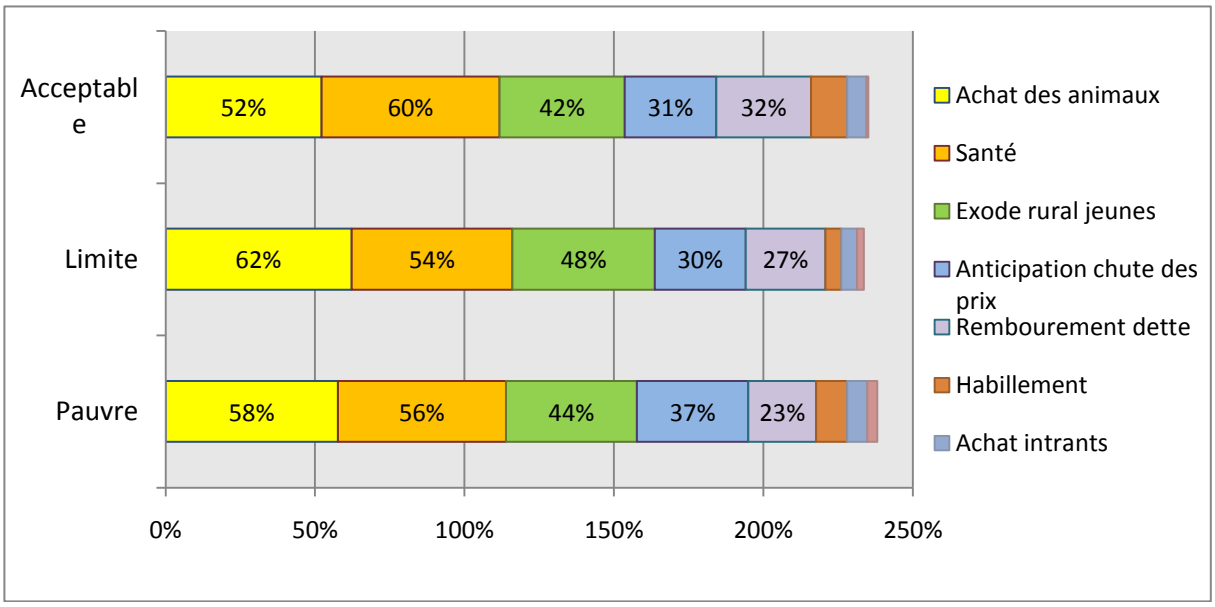


Source : questionnaire communautaire, données EVST

Au Sahel, les ventes de mil en novembre 2010 se réalisaient à des prix inférieurs à ceux de 2009. Le prix bord champ du mil variait de 140 à 200 FCFA par kilogramme dans les localités visitées. Le prix du mil sur les marchés dont dépendaient les localités visitées était du même ordre de grandeur. Dans la zone du Lac, le maïs était vendu bord champ à 80 FCFA par kilogramme, alors qu'au même moment il valait 100 FCFA au proche marché de Bol. En période de commercialisation, il semble que les producteurs choisissent le plus souvent d'apporter eux-mêmes leurs produits sur le marché, y compris en voyageant sur de longues distances, plutôt que de recourir aux intermédiaires qui se présentent au devant des vendeurs à l'approche du marché.

Les données de l'EVST permettent de comprendre les raisons qui motivent les ventes de céréales pour les ménages sahéliens (Fig. 6). Plus de la moitié des ménages déclarent vendre les céréales pour acheter des animaux et pour couvrir des dépenses de santé. La troisième raison est le financement de l'exode des jeunes, raison citée par un ménage sahélien sur 4. Le tiers des ménages déclare vendre les céréales en anticipation à une chute des prix. Les ménages dont la consommation alimentaire est qualifiée de 'pauvre' sont les plus nombreux à citer le remboursement des dettes comme principal motif de la vente des céréales.

Figure 6: Raison des ventes de céréales, par classe de consommation alimentaire. (ménages sahéliens, réponses multiples possibles).



Source : données EVST

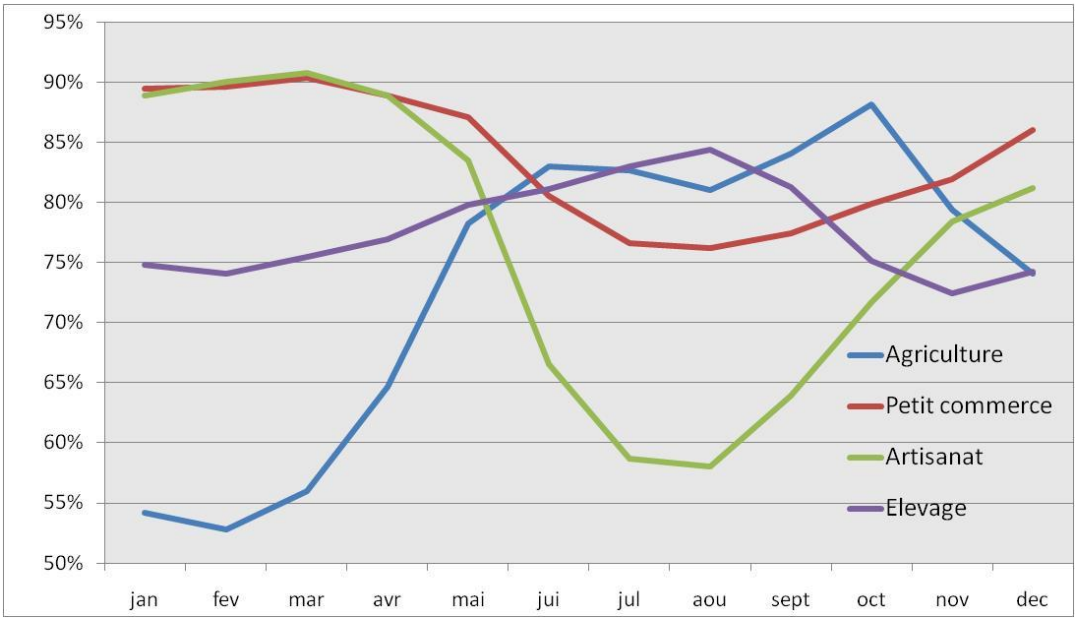
Les données permettent de penser que pour certains ménages, la vente de céréales à la récolte permet de développer leurs systèmes de vie, dans la mesure où les ventes de céréales servent à assurer 'l'exode des jeunes' et 'l'achat des animaux'. La migration et l'élevage offrent des revenus monétaires permettant l'accès alimentaire en période de soudure. On pourrait également formuler l'hypothèse que, sous certaines conditions, la vente des céréales et l'utilisation du produit de la vente pour financer l'exode ou l'élevage serait plus productif que le stockage des céréales. Cette hypothèse demanderait à être testée.

La migration démarre souvent dès la fin de la récolte. Elle concerne majoritairement les jeunes hommes, même si une féminisation de la migration vers les villes est notée. D'après l'EVST, la migration cyclique est particulièrement pratiquée par les ménages du Kanem/Bahr El Ghazal (43%), du Batha (30,3%), du Wadi Fira (30,1%) et du Guéra (30%). Les bras valides qui participent à une migration cyclique se rendent principalement vers les centres urbains (N'Djaména, Abéché), les pays voisins (Cameroun, Nigéria, Libye) et le Salamat pour participer aux travaux agricoles de décrue. Les migrants rentrent dans leur zone d'origine à l'arrivée de la mousson d'été. L'exode n'est pas pratiqué de façon systématique dans la zone sahélienne : dans la zone du Lac, les activités de pêche et de contre saison agricole occupent la main d'œuvre toute l'année, rendant inutile la migration cyclique pratiquée dans les autres parties du pays. Selon l'enquête d'ACF au Kanem, la migration permet au migrant sahélien parti travailler en ville *'de transférer au moins des revenus mensuels de 11 000 FCFA en moyenne à leur ménage'* (2010, p59). Ces ressources permettent aux acheteurs nets d'accéder aux produits vivriers pendant la période de migration, de décembre à avril.

Pendant la période de migration, en saison sèche, la grande majorité des ménages s'adonnent également à l'artisanat, au petit commerce ainsi qu'à l'élevage (Fig. 7). D'après les données de l'EVST, 9 ménages ruraux sur 10 s'adonnent au petit commerce ou à l'artisanat de décembre à avril. La proportion des ménages pratiquant ces activités

baisse pendant la saison agricole. Les trois quart des ménages s'occupent de leur bétail, faisant de l'élevage une source d'emplois plutôt stable au cours de l'année.

Figure 7: Participation des ménages à l'agriculture, à l'élevage et aux activités génératrices de revenu



Source : données EVST 2009

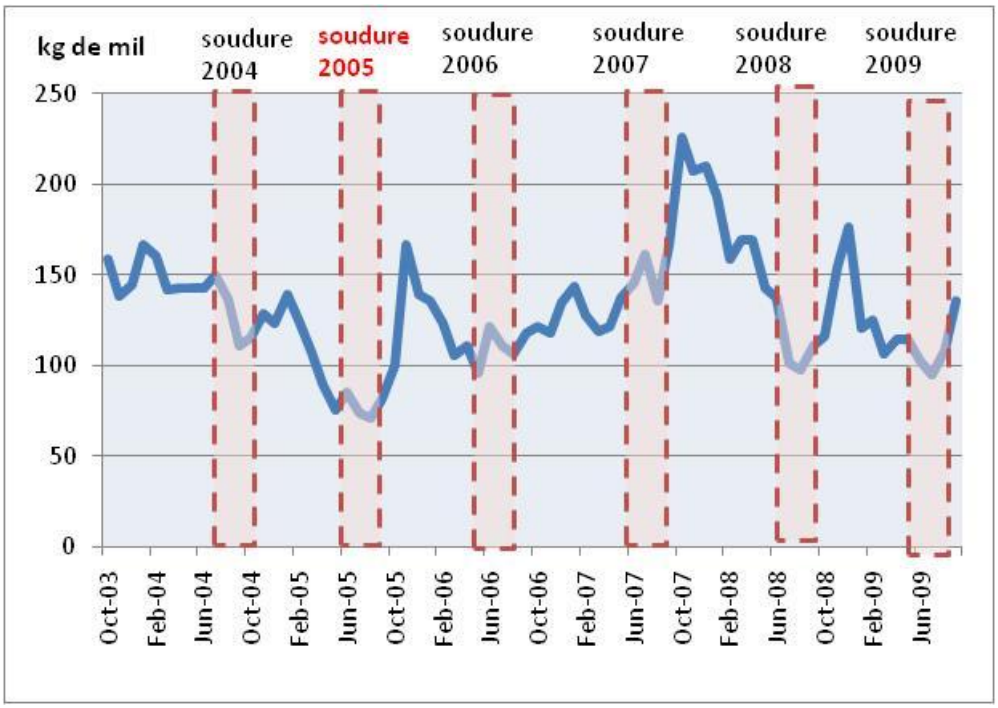
Le retour des migrants a lieu au démarrage de la saison agricole. Les travaux champêtres, exigeants en main d'œuvre et en ressources, réduisent la participation des ménages aux activités génératrices de revenu pendant l'hivernage. Les ménages ruraux à court de ressources durant la période de soudure ont souvent recours à l'endettement pour accéder à l'alimentation. L'endettement est un phénomène répandu en zone sahélienne qui permet (en l'absence de crédit rural) aux producteurs de céréales d'obtenir de l'argent avant la récolte et de pouvoir faire face aux besoins alimentaires. Quand la saison est déjà avancée, et qu'il y a une perspective de récolte dans les semaines à venir, le producteur sahélien a la possibilité de s'adresser à un commerçant ou à un fonctionnaire, qui lui accordera un prêt d'un montant de 5.000 à 10.000 FCFA. En contrepartie, le producteur s'engagera à rembourser la somme en équivalent mil au moment de la récolte. En raison des importants différentiels de prix entre la période de soudure et la récolte, l'écart dans la quantité de céréale pouvant être achetée avec l'argent prêté et la quantité de produit à rembourser au créditeur dépasse facilement les 50%. D'après l'EVST, les crédits obtenus par les ménages servent principalement à acheter de la nourriture.

Si les ménages sahéliens sont acheteurs nets de céréales, ils sont souvent vendeurs de petits ruminants, et en particulier de caprins. La vente des petits ruminants pour accéder à l'alimentation est une stratégie développée d'avril à septembre par les ménages agro-pastoraux du Sahel. D'après l'EVST, 75% des ménages de la région du Batha possèdent du bétail. En zone sahélienne, les ménages possèdent en moyenne entre 7 et 10 unités de bétail tropical. La vente des animaux pour accéder à l'alimentation se produit le plus souvent en période de soudure, au moment de l'année où les prix des petits ruminants

sont les plus bas. Comme le mentionnent ACF et la FAO (2010), les ventes se réalisent progressivement, dans la mesure où le bétail représente une épargne.

Tout comme un phénomène massif de vente plombe les prix des céréales à la récolte, un grand nombre de ménages met en vente simultanément leurs animaux, faisant chuter leur prix. La mise sur le marché massive de bétail au moment où augmentent les prix des céréales peut se traduire par une chute des termes de l'échange bétail-mil en période de crise. D'après ACF et la FAO, le rapport mouton mil a baissé de 2007 à 2009 à Mao, principalement en raison du renchérissement du prix des céréales. Trop souvent, en zone sahélienne, la vente d'un petit ruminant en période de soudure ne permet pas l'achat un d'un sac de 100kg de céréales. Comme le montre la Fig. 8, les termes de l'échange mouton-mil à N'Djaména sont soumis à de fortes variations saisonnières, avec un pic en fin d'année, et un minimum au moment de la soudure. Au moment de la crise alimentaire de 2005, un éleveur vendant un mouton à N'Djaména ne pouvait acheter un sac de mil en vendant un mouton 'moyen'.

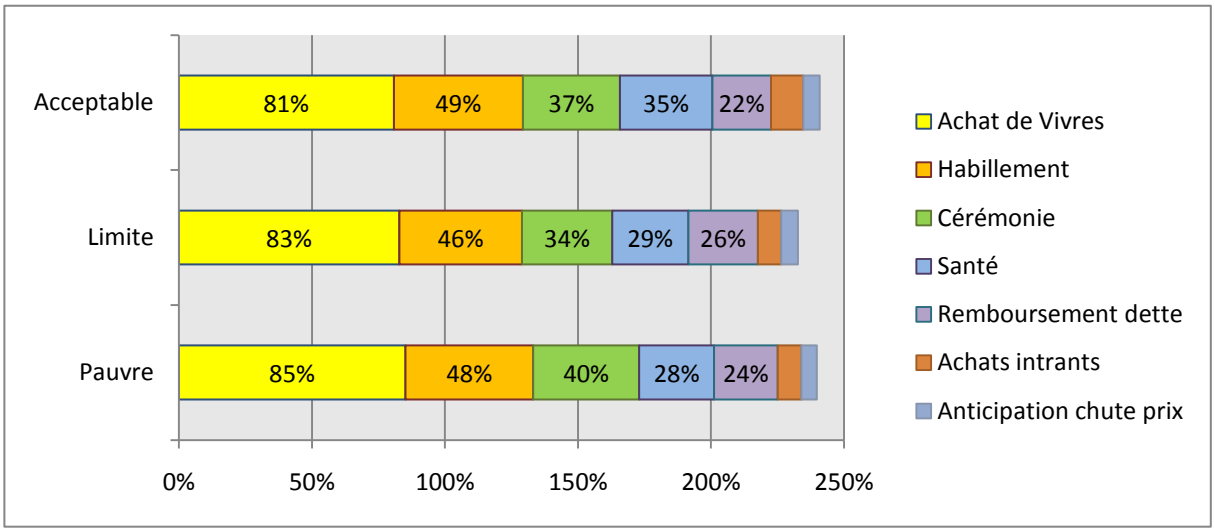
Figure 8: termes de l'échange mouton-mil à N'Djaména, 2003-2009 (kg de mil obtenus pour la vente d'un mouton 'moyen')



Source : données FEWS NET

Selon les données de l'EVST, le bétail est principalement vendu pour assurer l'achat des vivres, en particulier pour les ménages sahéliens en insécurité alimentaire (85% des ménages sahéliens ayant vendu du bétail ont cité l'achat d'aliments parmi les motifs de la vente), confirmant le rôle prépondérant que joue la vente de bétail pour l'accès alimentaire en période de soudure. Les autres raisons les plus citées sont l'habillement, les cérémonies, la santé et le désendettement (Fig. 9).

Figure 9: Raisons de la vente de bétail, par classe de consommation alimentaire. (ménages sahéliens, réponses multiples possibles)

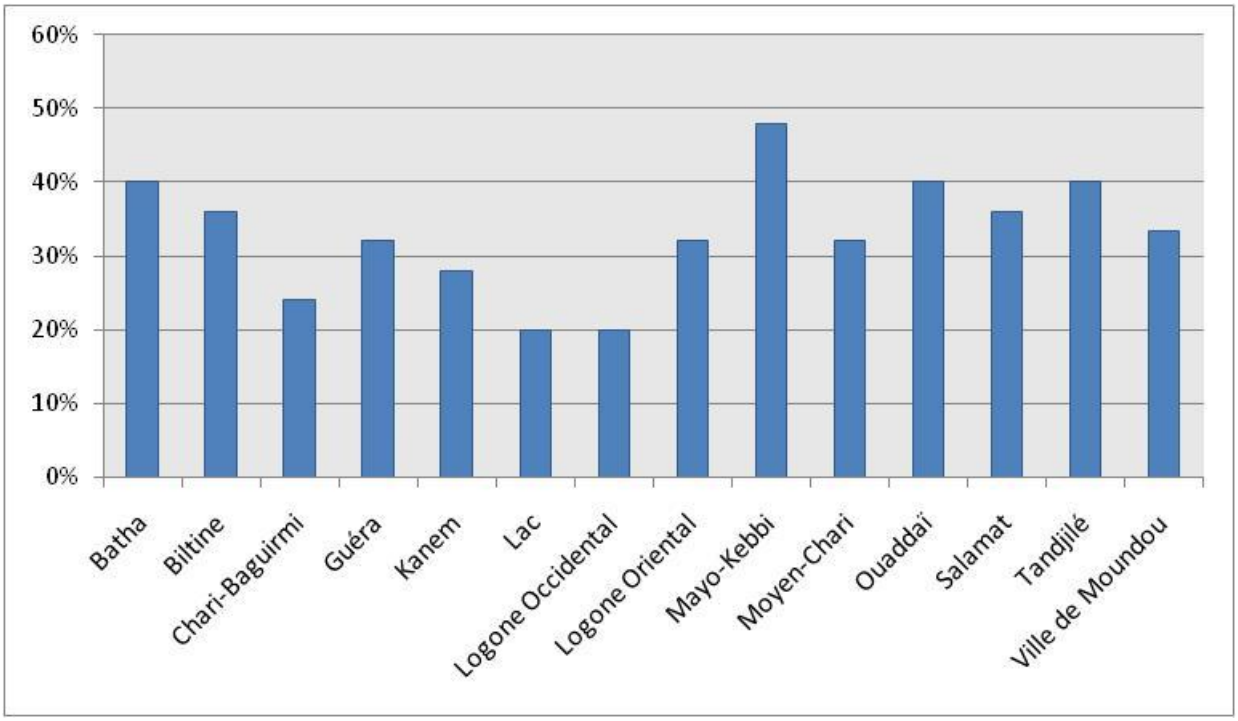


Source : données EVST

Les ménages sahéliens tentent de gérer leurs ressources de façon à limiter autant que possible le recours au marché pendant le pic des prix. Afin de limiter les achats effectués "au prix fort" au moment de la période de soudure, certains groupements féminins organisent un stockage associatif au niveau des villages. Ces stocks sont souvent de dimension modeste étant donné les moyens limités dont disposent ces structures. Un groupement stocke rarement plus d'une tonne de céréales. Même dans les cas où une communauté dispose de plusieurs groupements, les quantités totales stockées de cette façon sont faibles au regard des besoins alimentaires de la communauté. Les groupements féminins organisent également l'exploitation de champs communs, dont la production permet de fournir des crédits aux membres. Dans certaines zones du Sahel, la production de contre-saison permet aux ménages d'éviter les ventes au moment de la récolte. Ainsi, les maraîchers du Batha Ouest ne vendent pas leur production céréalière après la récolte, le revenu tiré de la vente des produits maraichers suffit à faire face aux besoins monétaires.

D'après l'EVST, seul un tiers des villages tchadiens possède un magasin communautaire (Fig 10). Si près de la moitié des villages de l'ancienne préfecture du Mayo-Kebbi disposent de telles structures, seul 20% des villages du Lac et du Logone Occidental sont dotés d'un magasin communautaire. Dans le Sahel, le tiers des villages environ disposent de magasins communautaires. L'EVST ne précise pas s'il s'agit de magasins améliorés. Il est pertinent de noter que si le manque de structures de stockage de proximité ne peut qu'exacerber la vente des céréales dans la période suivant la récolte.

Figure 10: % des villages tchadiens dotés d'un 'magasin communautaire'



Source : données EVST

Les ménages sahéliens sont trop souvent contraints à développer une stratégie commerciale précaire : vente de céréales au moment de l'année où les prix sont les plus bas, achats quand ils sont les plus élevés. La vente de bétail se réalise au moment précis où elle est la moins rémunératrice pour les ménages. Pour les ménages les plus pauvres, les ressources tirées de la migration et des activités génératrices de revenu en saison sèche ne suffisent pas à couvrir les besoins de consommation jusqu'à la récolte, entrainant un recours à des prêts onéreux.

3.2 Les contraintes structurelles du système commercial tchadien

Les caractéristiques du système commercial tchadien offrent une première hypothèse expliquant le dysfonctionnement des marchés lors de la soudure 2010. Le caractère concentré de l'activité commerciale en gros, ajoutée à une faible capacité des commerçants et aux lacunes du secteur du transport, ont empêché une réponse adéquate pour faire face à la forte demande émanant du Sahel.

Structure des marchés et fixation des prix

Il n'existe pas de barrière formelle à l'entrée ou à la sortie du commerce vivrier au Tchad. Cependant, la rareté du crédit et d'autres contraintes peuvent limiter la possibilité de démarrer une nouvelle affaire. L'influence des réseaux est manifeste : le commerce des produits de rente est largement animé par un réseau de commerçants d'origine kanouri dotés de contacts au niveau des centres urbains du Nord-Nigéria où se trouvent les huileries et les fermes avicoles, utilisatrices de matière première tchadienne. Un

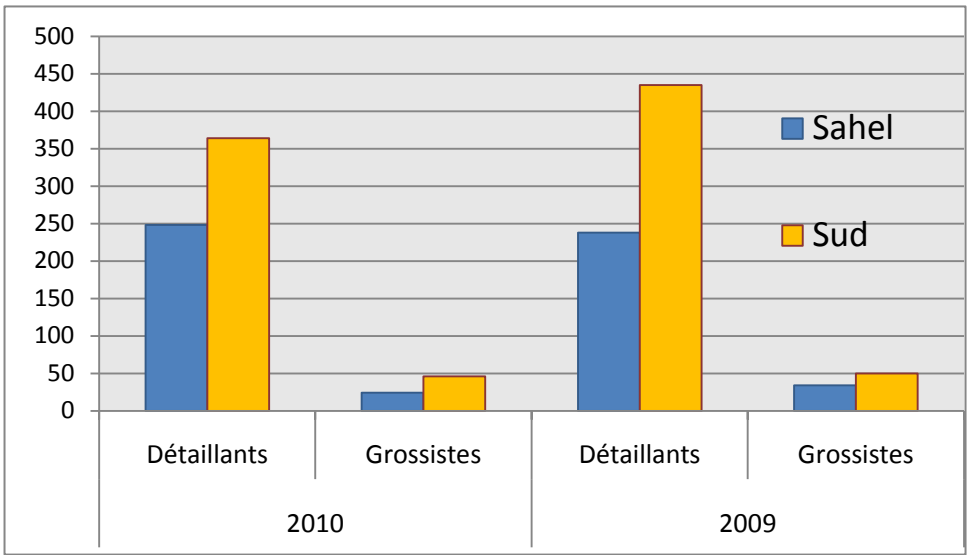
commerçant d'arachide sur le marché d'Atrone affirme réaliser des marges de 15 à 20%, révélatrices de l'attractivité de l'activité.

Le commerçant tchadien bénéficie d'une rente à l'achat auprès des producteurs en zone soudanienne et d'une autre rente à la vente auprès des consommateurs en zone sahélienne. Au moment des récoltes, quand les producteurs sont en situation de forte concurrence, le commerçant collecteur dispose d'une forte influence sur le marché en zone soudanienne. Il existe au Tchad de véritables rentes de situation, dont les effets néfastes se manifestent à l'occasion des pénuries qu'engendrent l'enclavement. Les commerçants de marchés enclavés disposent d'une forte capacité dans la fixation des prix. Ainsi à Bol, marché situé sur le Lac Tchad, la baisse saisonnière des eaux interrompt la navigation entre avril et octobre, coupant le marché de sa source privilégiée d'approvisionnement au Nigéria. Les commerçants capables de stocker des produits vivriers en anticipation de cette période d'enclavement se trouvent ainsi en mesure de réguler l'offre et les prix lors de la période de pénurie. Le même schéma se vérifie dans le cas de marchés sahéliens d'accès difficile lors de la saison d'hivernage, tels que Moussouro.

Les marchés du Sud comptent plus de commerçants que ceux du Sahel (Fig.11), observation qui s'explique par la plus grande importance des volume d'activité en zone Sud par rapport à la zone sahélienne, relevée dans le chapitre précédent. Un marché typique de la zone sahélienne comprend une quarantaine de grossistes et entre 350 à 400 détaillants. Au Sahel, un marché hebdomadaire réunit habituellement une vingtaine de grossistes et de 200 à 250 détaillants. On notera qu'un très petit nombre de grossistes opère sur certains marchés – c'est le cas de Pont Carol, Ngouri et Mangalmé, où l'on ne rencontre que 5 grossistes, situation qui leur confère une forte capacité de fixation des prix.

Le nombre de grossistes était supérieur en 2009 à leur niveau actuel. Cela pourrait s'expliquer par un effet d'aubaine créé par les opportunités d'arbitrage présentes dès la période de commercialisation de 2009. On note sur les marchés Sahéliens une plus forte présence des détaillants en 2010, dans la mesure où une partie des détaillants sont également des producteurs qui n'avaient pas de produit à vendre sur le marché en 2009. La forte présence des détaillants fait qu'un tiers d'entre eux signalent une baisse de leur marge. Les détaillants peuvent vendre de très faibles quantités à un nombre limité de clients : le tiers des détaillants vendent à moins de 10 clients par semaine.

Figure 11 : Nombre de grossistes et de détaillants sur les marchés du Sahel et du Sud, 2010 et 2009



Source : questionnaire marchés

Un nombre relativement restreint de grossistes anime le commerce vivrier, créant les conditions du développement de comportements anticoncurrentiels lorsque les circonstances le permettent. Ainsi, lors de la soudure 2010, les grossistes disposant de stocks de céréales ont exercé une large influence sur la fixation des prix sur les marchés des zones déficitaires. On peut penser que la fixation des prix varie également au cours de l'année, avec une participation du producteur et du collecteur, et une plus forte influence des grossistes lorsque les céréales se font plus rares. La période de soudure est celle de tous les dangers. La demande des ménages y est la plus élevée. Les stocks sont au plus bas, et la capacité de réponse des commerçants y est la plus faible. La soudure coïncide avec la période de l'enclavement dans certaines localités, situation qui peut favoriser des pénuries locales. Ces pénuries locales, terreau de la spéculation, peuvent permettre la mise en place d'une stratégie de mise en marché monopoliste.

La fixation des prix dans le commerce du bétail semble plus favorable au producteur. L'éleveur amenant ses animaux au marché cite le premier prix, et la négociation s'engage avec l'acheteur sur cette base. On peut penser que dans le cas des années 2009 et 2010, période de déficit fourrager, les éleveurs disposaient de moins d'influence dans la fixation du prix dans la mesure où il y avait une suroffre en petits ruminants. Par ailleurs, la nouvelle mesure gouvernementale interdisant l'exportation de bétail de qualité du Tchad, est de nature à diminuer la force de négociation de l'éleveur. Cela s'est traduit déjà par des baisses de prix des bovins sur les marchés du sud.

Capacités des commerçants (contraintes, réponse, crédit)

La capacité du système à répondre de façon efficace à une augmentation de la demande pâtit des faibles capacités des commerçants. Le tableau 5 ci-dessous illustre successivement ces contraintes pour les grossistes, collecteurs et détaillants. Le commerçant tchadien fait face à des contraintes, au nombre desquelles figurent le faible accès au crédit, les impôts trop élevés et la capacité de stockage insuffisante, qui sont développées ci-après.

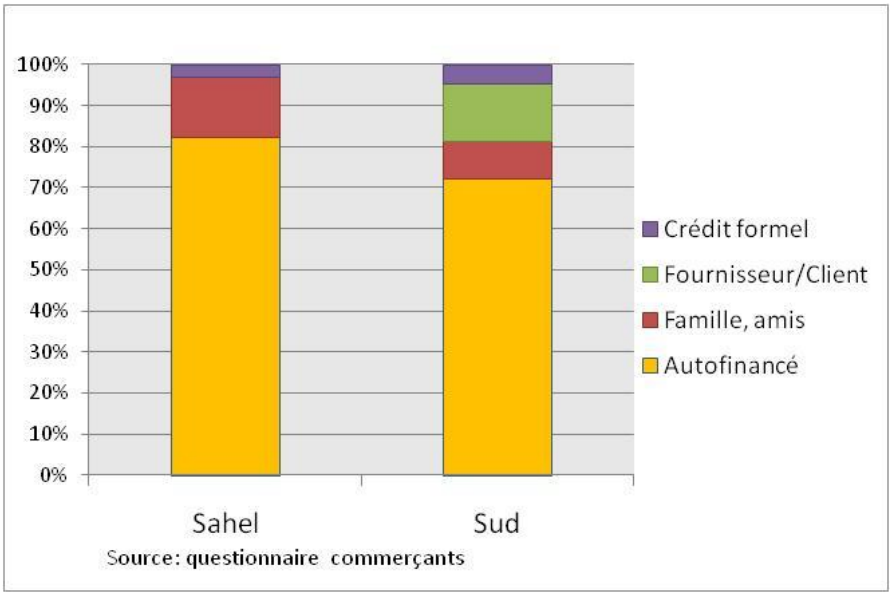
Tableau 5: Principales contraintes pour les commerçants

	1e contrainte	2e contrainte	3e contrainte
Grossistes	Insuffisance de capital	Impôts trop élevés	Insécurité
Collecteurs	Insuffisance de capital	Insuffisance de moyens de transport	Insuffisance des structures de stockage
Détaillants	Insuffisance de capital	Impôts trop élevés	Insuffisance des structures de stockage

Source : questionnaires commerçants

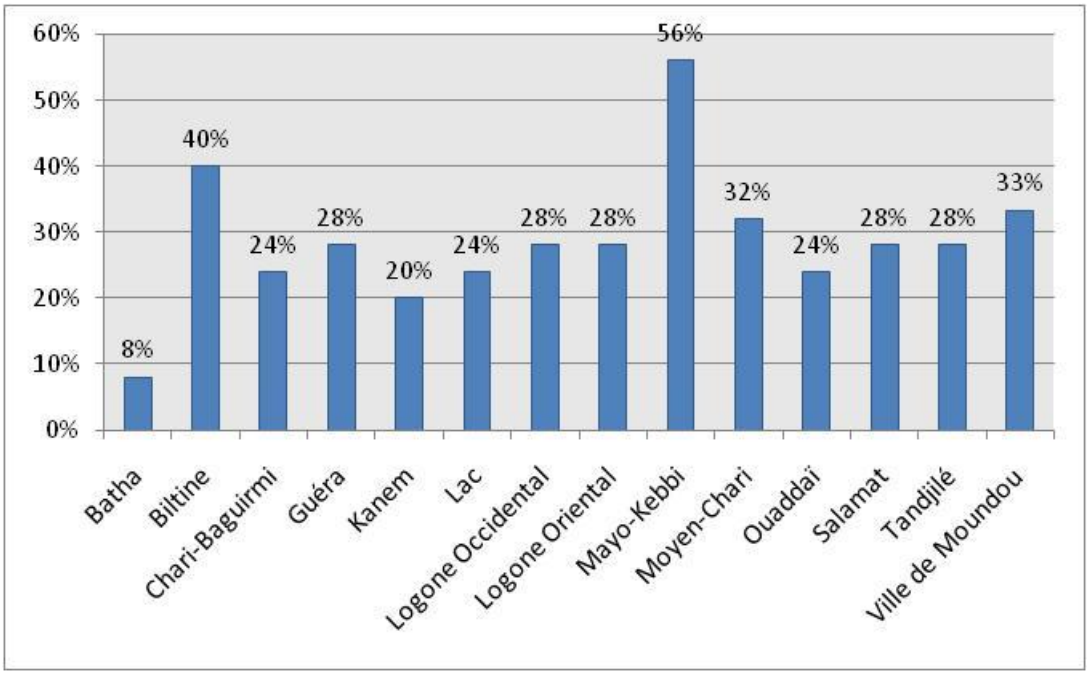
L'autofinancement et dans une moindre mesure la famille constituent la source principale de financement des commerçants tchadiens. Dans le Sud, le fournisseur ou le client du commerçant offre parfois du crédit, phénomène que l'on attribuera à l'existence d'un système de commercialisation des produits de rente (Fig. 12).

Figure 12: Principale source de financement pour les commerçants



La rareté du recours au crédit formel s'explique par la faiblesse de son offre. Selon le portail de la micro finance, le Tchad comptait en décembre 2008 quelques 210 établissements de micro-finance, dont 90% étaient concentrés dans le Sud. Quelques 160.000 personnes avaient accès aux services de micro-finance dans le pays. Selon l'EVST, seul le tiers des villages ont accès à des services de micro-finance. Les données de l'EVST confirment la répartition inégale de l'offre en services financiers : plus de la moitié des villages du Mayo Kebbi ont accès au microcrédit, ils ne sont que 8% dans le Batha (Fig 13), illustrant la disparité géographique dans l'accès aux services financiers au Tchad.

Figure 13: Accès aux services de micro-finance



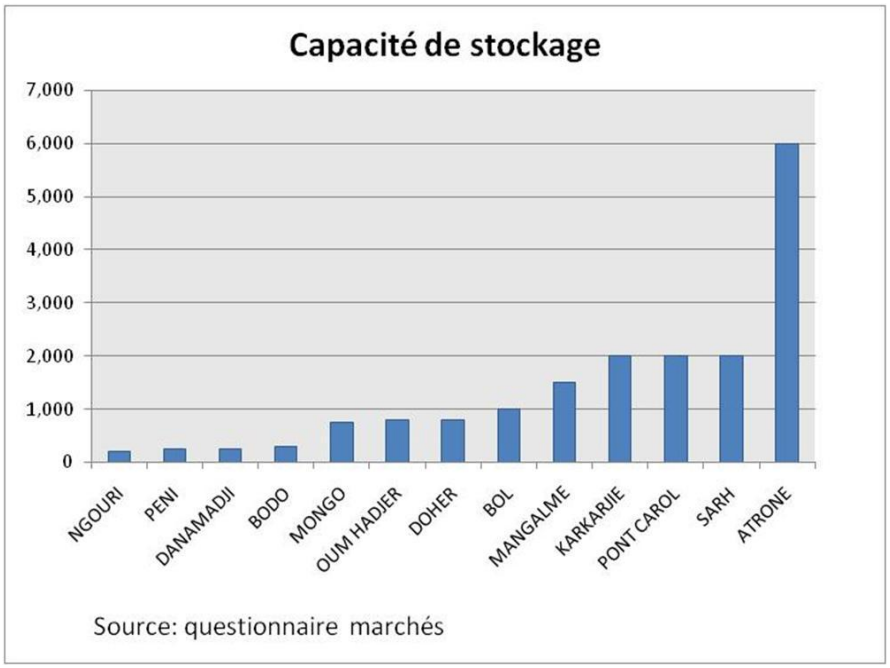
Source : données EVST

Si l'on constate actuellement une extension de l'offre en services bancaires en zone rurale - principalement pour le transfert d'argent - de trop nombreuses zones du pays souffrent de l'absence de toute structure financière formelle (cas de Massakory, où il n'y a "même pas de poste", selon un interlocuteur). L'insuffisance de l'offre en services financiers, ajoutée aux réticences de nature culturelle (vu l'interdit social de la pratique du taux d'intérêt dans la culture musulmane) expliquent également la faible utilisation du crédit chez les commerçants tchadiens. L'étude ACF/FAO, qui relève un très faible recours au crédit dans le Kanem, identifie le manque d'accès, le manque d'information et l'interdit social comme principaux facteurs explicatifs.

Les commerçants tchadiens proposent généralement des crédits peu importants et de courte durée – parfois uniquement une facilité de paiement différée de quelques jours. On constate la quasi-absence de crédit formel organisé. De ce fait, le commerçant tchadien ne dispose pas d'un accès à un financement qui lui permette de réaliser une augmentation rapide des volumes en cas de nécessité.

Un environnement défavorable à la pratique de l'arbitrage spatial et temporel limite la pratique du stockage des produits vivriers. Les capacités de stockage les plus importantes se situent sur les marchés frontaliers, de transit et de consommation du bassin occidental (Fig. 14). Un marché comme Atrone, qui approvisionne le Nigéria en produits de rente collectés dans le Sud Tchadien, offre des capacités conséquentes de stockage (même si l'essentiel du trafic à Atrone est destiné à un écoulement rapide vers le Nigéria). La place de N'Djaména dispose globalement de fortes capacités de stockage. Les marchés ruraux, de production ou de consommation, ont une capacité de stockage beaucoup plus limitée qui consiste à garder temporairement les produits qui n'ont pas pu être évacués faute de moyens de transport.

Figure 14: Capacité de stockage (tonnes) sur les marchés visités



Les capacités de stockage sont en augmentation par rapport à l'année 2008 sur 6 marchés, en régression sur 3 marchés et stables sur 3 marchés. La plupart des marchés sahéliens visités rapportent une augmentation de leur capacité de stockage. En revanche, les capacités de stockage sont restées sensiblement inchangées sur les marchés de Doher, de Péni et de Sarh dans la zone soudanienne productrice d'excédents commercialisables. Dans le cas du marché de N'Djaména Karkadjé une baisse des capacités de stockage est relevée, conséquence des combats de février 2008 dans la capitale et aux fortes pluies de l'hivernage de 2010.

Le stockage est actuellement peu pratiqué au Tchad, limitant les capacités du système commercial à répondre à l'évolution de l'offre et de la demande. Au Sahel, moins du tiers des commerçants déclarent stocker des produits alimentaires. Les commerçants sahéliens qui pratiquent le stockage le font pour une durée moyenne inférieure à 3 mois. En moyenne, le commerçant sahélien stocke 7 tonnes de céréales. Au Sud, moins d'un commerçant sur 5 stocke des produits, tout au plus quelques sacs. Cette situation est en net contraste avec celle prévalant au nord Nigéria, où les puissants opérateurs économiques du marché de Dawanau (Kano) déclarent stocker du sorgho jusqu'à 3 années.

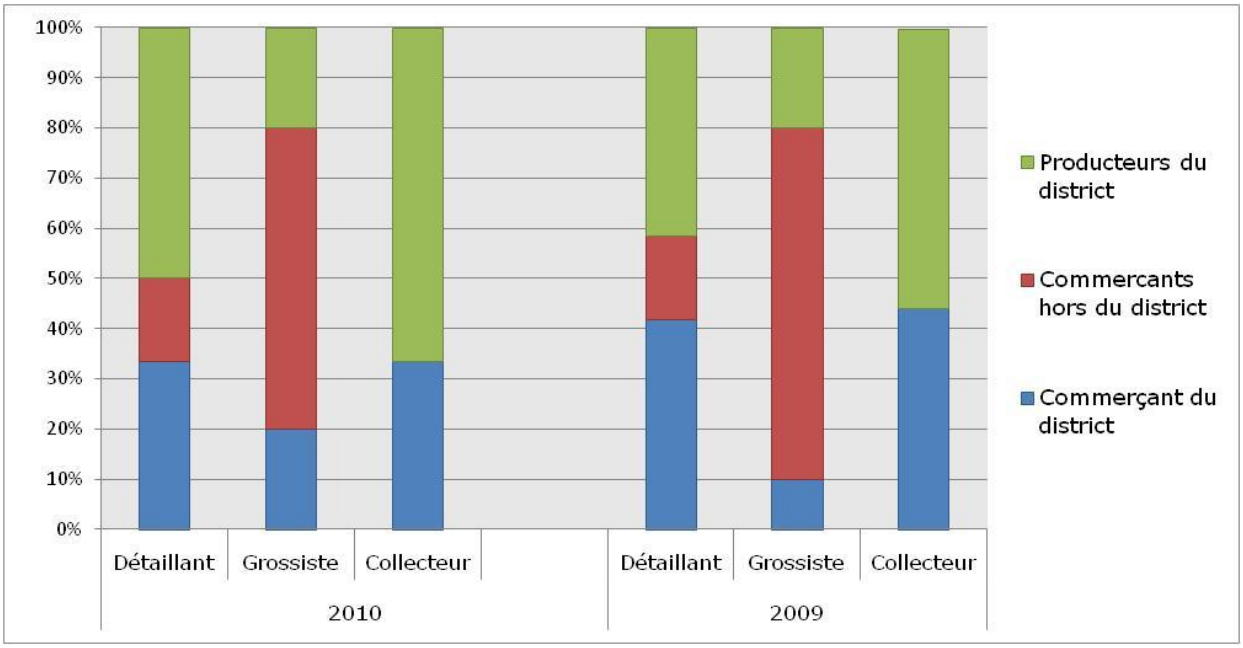
La pratique limitée du stockage au Tchad, et le manque d'investissement dans les structures de stockage dans le Sud, est l'un des effets induits des mesures de plafonnement des prix et des fréquentes interventions du gouvernement dans le secteur céréalier. En effet, le stockage se justifie notamment lorsqu'il existe d'importantes différences spatiales et temporelles dans la valeur des produits. Les plafonds de prix, de par leur nature, limitent l'ampleur de ces écarts, réduisant ainsi la rentabilité d'une opération de stockage. D'après le CILSS *et al.* (2010c) « *Les operateurs impliqués dans le commerce du gros sont très réticents à la reconstitution de stock de longue durée […]. L'annonce d'un rehaussement du stock national de sécurité alimentaire mais aussi la pression faite sur ces operateurs […] par le comité de suivi du plafonnement des prix conduisent à plus de réserves par rapport à l'option d'un stockage prolongé. Au niveau*

du marché de Atrone, plusieurs commerçants reconnaissent être reconvertis au stockage du sésame et arachide non assujettis à ses mesures restrictives ».

Par ailleurs, on notera que les événements de février 2008 survenus à N'Djamena, ont endommagé le marché et les produits qui y étaient conservés, et ont également pu limiter l'incitation des commerçants à y conserver des stocks.

Le moment de la collecte des données coïncidait avec la période de commercialisation des céréales, ce qui a permis d'établir une comparaison entre les sources d'approvisionnement des commerçants en 2010 et en 2009. Les résultats, présentés sur la figure 15 ci-dessous, démontrent une relative stabilité de celles-ci. En 2009, certains grossistes ont pu prolonger leur circuit d'approvisionnement au-delà de leur zone habituelle d'intervention. En 2010, année de meilleure disponibilité de l'avis des commerçants, les grossistes sont revenus à une stratégie d'approvisionnement plus locale. Les collecteurs ont également réduit leur rayon d'action au bénéfice des sources de proximité. Les détaillants qui s'approvisionnaient auprès de commerçants en 2009 ont pu en 2010 se ravitailler directement auprès des producteurs.

Figure 15: Principales sources d'approvisionnement, novembre 2010 et novembre 2009



Source : questionnaire commerçants

Globalement on constate que certains commerçants parviennent à développer des stratégies alternatives d'approvisionnement.

La capacité de réponse des commerçants est présentée dans le tableau 6 ci-dessous. Si la moitié des grossistes rencontrés a déclaré être en mesure de répondre en moins d'une semaine, la situation est moins favorable pour les collecteurs et les détaillants, dont les capacités sont moins développées que celles des grossistes. Plus du quart des détaillants ont déclaré ne pas pouvoir répondre à une augmentation de la demande. On notera que les détaillants opèrent sur de très faibles quantités. Les détaillants sont souvent des femmes.

Tableau 6 % des commerçants capables de répondre à un doublement de la demande

	En mois d'une semaine	Entre deux semaines et un mois	En plus d'un mois	Jamais
Détaillants	13%	53%	7%	27%
Grossiste	50%	33%	17%	0%
Collecteur	25%	67%	8%	0%

Source : questionnaire commerçants

Les réponses négatives à la question ont été formulées principalement par des commerçants rencontrés dans les marchés du Guéra et du Batha, ce qui tend à confirmer l'hypothèse d'un fonctionnement moins efficace des marchés céréaliers de la zone orientale. Des périodes de réponse longues ont également été citées sur les marchés de collecte de la zone soudanienne.

Pour 9 commerçants sur 10 – sans grande différence entre détaillants, grossistes ou collecteurs – la saison sèche froide, qui intervient après la récolte, correspond à la période de l'année au cours de laquelle leur capacité de réponse est la meilleure. Cela constitue une autre preuve que le commerçant céréalier tchadien exploite la rente au moment des récoltes, et pratique peu de stockage.

La pratique de la vente à crédit permet aux commerçants de s'adapter aux changements de la demande. Les ventes à crédit sont un lubrifiant essentiel pour le commerce, facilitant les transactions. On constate que plus de la moitié des grossistes rencontrés pratique la vente à crédit (tableau 7). En revanche, peu de détaillants ou de collecteurs la pratiquent.

Tableau 7: pratique de la vente à crédit et ses modalités

	Pratique de la vente à crédit	% des ventes totales réalisées à crédit	Echéance moyenne du remboursement
Détaillant	33%	37%	1 semaine
Grossiste	57%	52%	1 à 2 semaines
Collecteur	29%	42%	1 à 2 semaines

Source : questionnaire commerçant

Ce profil est en contraste avec celui du bassin "Ouest" (Gambie, Guinée, Guinée-Bissau, Mali, Mauritanie, Sénégal), où une étude du CILSS, FAO, FEWS NET, PAM réalisée en novembre 2009 a déterminé que 84% des détaillants pratiquaient la vente à crédit. Les quelques détaillants tchadiens qui pratiquent la vente à crédit le font pour des quantités limitées ; ces crédits sont remboursables dans un délai très court, habituellement d'une semaine. Il est possible que les commerçants sortent d'une crise alimentaire, au cours de laquelle ils ont pu être confrontés à l'accumulation de dettes non remboursées, réduisant leur volonté et leur capacité à fournir le crédit. On peut également penser que la rareté du crédit au détail est une caractéristique structurelle, dans la mesure où très peu de commerçants ont accès à des facilités de financement. Les données présentées dans l'EVST confirment ce phénomène, dans la mesure où les ménages ont plus tendance à emprunter auprès d'un parent ou d'un ami que d'un commerçant.

En plus de son rôle de facilitateur dans les transactions, l'achat à crédit peut être un mécanisme d'adaptation important pour les ménages affectés par une crise alimentaire.

Le fait que peu de détaillants tchadiens offrent cette alternative limite les possibilités d'accès aux denrées alimentaires des ménages les plus démunis.

Un système de transport trop peu efficace

Pays enclavé, le Tchad est caractérisé par de grandes distances entre les zones de production et les zones de consommation. Dans un tel contexte la performance du secteur du transport a un caractère déterminant pour le fonctionnement des filières alimentaires du pays. Si l'infrastructure routière connait actuellement des investissements bénéfiques, il n'en reste pas moins que certaines zones du pays demeurent irrégulièrement desservies, voire enclavées, en particulier en zone sahélienne. De plus - du moins jusqu'aux récentes mesures annoncées à la fin novembre - les transporteurs étaient assujettis à de multiples tracasseries qui n'ont fait qu'augmenter le coût et le temps de transport des produits vivriers. Les déficiences du secteur des transports favorisent des situations de pénurie (en particulier dans les zones assujetties à l'enclavement pendant l'hivernage) et des surcoûts pour les consommateurs des zones déficitaires.

En 2008, le réseau routier tchadien comptait environ 1.000 km de routes goudronnées (CILSS, 2008). De nombreux axes ont été bitumés au cours des deux dernières années (Ndjaména-Abéché, Massaguet-Massakory) et bien d'autres sont en cours de réalisation (Bokoro-Mongo, Koumra-Doba…). Les données collectées auprès des transporteurs indiquent une très faible performance des services de transport sur les axes non-bitumés. On s'attend à ce que l'amélioration de l'infrastructure routière se traduise par une réduction du coût et du temps de transport, améliorant l'intégration des marchés au niveau national et régional.

Le coût du transport exprimé en tonne kilométrique permet de comparer le coût absolu des services de transport (Tableau 8) dans les marchés visités. Le transport est particulièrement cher entre les marchés de faible taille (par exemple sur l'axe Ngouri-Marakati dans le Sahel, mais également sur l'axe Amjaraba-Goro dans le Sud) alors qu'ils sont plus bas sur les principaux axes goudronnées liant la capitale avec la province (axes N'Djaména-Mongo, Pont Carol-Ndjaména).

Tableau 8: Cout du transport, tonne par kilomètre

Axe	Prix, tonne/kilomètre (saison sèche)
Ndjaména-Mongo	58
Mangalmé-Mouraye	238
Ngouri-Makarati	312
Am Timan-Oum Hadjer	45
Pont Carol-Ndjaména	91
Amjaraba-Goro	200
Danamaji-Sarh	230
Péni-Koumra	228

Source : questionnaire transporteur

Si les marchés de faible taille en zone isolée sont confrontés à des tarifs de transport élevés, cette contrainte est exacerbée par la forte variabilité saisonnière des prix des services de transport. En effet, nombre de marchés subissent une longue période

d'enclavement lors de la saison pluvieuse, augmentant considérablement le prix et le temps de transport. Sur les tronçons dépourvus de route goudronnée, il est commun que le prix du transport augmente de 60 à 75% entre la saison sèche et l'hivernage (tableau 9). Ainsi, sur l'axe Am Timan-Oum Hadjer, le prix du transport des céréales passe de 25 fcfa/kg en période sèche à 35 fcfa/kg en période hivernale. Am Timan, qui est accessible par les gros porteurs de 40 tonnes en saison sèche, est uniquement desservie par les camions de 7 tonnes en hivernage. Certains marchés sont entièrement enclavés en période hivernale (Moussoro).

Tableau 9: Coût du prix du transport, en FCFA/kg

Axe	Saison sèche (FCFA/kg)	Hivernage (FCFA/kg)	Augmentation pendant l'hivernage
Mongo-N'Djaména	30	50	+66%
Mangalmé-Mouraye	10	10	Aucune
Ngouri-Makarati	25	35	+60%
Am Timan-Oum Hadjer	25	35	+60%
Pont Carol-N'Djaména	37	37	Aucune
Doher-Beuyere	40	40	Aucune
Amjaraba-Goro	20	35	+75%
Dammaji-Sarh	12	20	+66%
Péni-Koumra	8	8	Aucune

Source : questionnaire transporteurs

Les difficultés du transport en saison pluvieuse se traduisent par une augmentation sensible des temps de parcours, mis en évidence dans le tableau ci-dessous. Si les temps de parcours ne changent pas pour certains axes bitumés tels que Pont Carol-N'Djaména, ou Péni-Koumra, il arrive qu'ils doublent dans le cas de N'Djaména-Mongo ou de Danamaji-Sarh. Cas extrême, le transport entre Am Timam et Oum Hadjer passe de deux jours en saison sèche à 10 jours en saison pluvieuse. L'augmentation du temps de parcours entraine ainsi un risque de pertes plus élevé et une certaine réticence des commerçants et transporteurs à approvisionner ces zones.

Tableau 10: Temps de parcours en camion, exprimé en heures

Axe	Saison sèche (heures)	Hivernage (heures)	Différence
Mongo-N'Djaména	60	120	+100%
Mangalmé-Mouraye	2	3	+50%
Ngouri-Makarati	3	5	+66%
Am Timan-Oum Hadjer	48	240	+800%
Pont Carol-Ndjaména	12	12	Aucune
Doher-Beuyere	22	40	+82%
Amjaraba-Goro	9	12	+25%
Danamaji-Sarh	5	10	+100%
Péni-Koumra	1	1	Aucune

Source : questionnaire transporteurs

Le mauvais état des routes, ajouté à l'enclavement saisonnier, grève le coût des services de transport en milieu rural. A ces contraintes s'ajoutent les prélèvements indus au niveau des barrières qui ont longtemps engendré des surcoûts considérables pour les consommateurs. On rapporte que nombre de commerçants ont eu tendance à se spécialiser sur des axes spécifiques afin de maitriser le risque de prédation tout en créant des relations sociales avec les agents postés sur leur axe. Les montants cités dans le tableau 11 ci-dessous reflètent les coûts avant l'annonce de l'interdiction de ces prélèvements à la fin novembre 2010. En 2008, la levée des barrières routières avait été prononcée, sans que la mesure ne se traduise par leur disparition durable.

Tableau 11: Surcoûts occasionnés par les 'barrières routières'

Axe	Montant à payer pour un camion	Prix par kg de céréales
Doba-N'Djaména	170.000 FCFA pour un camion de 40 tonnes	5 francs
Am Timan-Oum Hadjer	185.000 FCFA pour un camion de 40 tonnes (saison sèche) ou de 7 tonnes (hivernage	5 francs en saison sèche 26 francs en hivernage
Bol-Moussoro	25.000 FCFA pour une camionette de 2 tonnes	12 francs

Source : questionnaire transporteur

Sur l'axe Doba-N'Djaména par exemple, les prélèvements illégaux ajoutent 5 francs au coût de chaque kilogramme de céréales transportée. Sur l'axe Am Timan-Oum Hadjer, ces prélèvements représentent un surcout de 5 francs par kg en saison sèche, mais de 26 francs en saison pluvieuse (le montant prélevé par camion reste stable, alors que les transporteurs doivent utiliser des petits porteurs de 7 tonnes sur l'axe pendant l'hivernage). Le consommateur de Moussoro, achetant un kilo de mil ou de maïs produit dans la zone du Lac, paye 12 francs par kilo pour couvrir le coût des prélèvements lors du transport des céréales. Si les mesures interdisant les barrières routières devaient durer, on s'attendrait à un effet bénéfique sur le niveau de prix des céréales et sur l'accès alimentaire des ménages, si les commerçants répercutaient la baisse sur les prix au détail.

Capacité des acteurs - Points clé

- Les ménages pratiquent **une stratégie commerciale précaire** qui les amène à vendre les céréales au moment où les prix sont les plus bas et à les acheter quand ils sont à leur niveau le plus élevé. Le recours à un crédit cher payé, voire à la vente d'actifs productifs, devient trop souvent la condition de l'accès alimentaire pour les ménages les plus vulnérables en période de crise. Au Tchad, même si les marchés sont bien approvisionnés et les prix faibles, les ménages sans stocks et sans revenus suffisants, ne couvriront pas leurs besoins minimums s'ils ne sont pas assistés.

- Les commerçants ont **peu de capacité** à s'adapter à des changements de l'offre et de la demande en raison d'une offre limitée en crédit. La faible capacité des commerçants se traduit par la rareté du crédit au consommateur. Le dysfonctionnement du système de transport renchérit le prix des denrées, en particulier en hivernage. La capacité de réponse du système commercial est moindre en zone orientale, dont les marchés sont de faible taille et éloignés des zones excédentaires.

4. Les marchés céréaliers lors de la crise de 2010

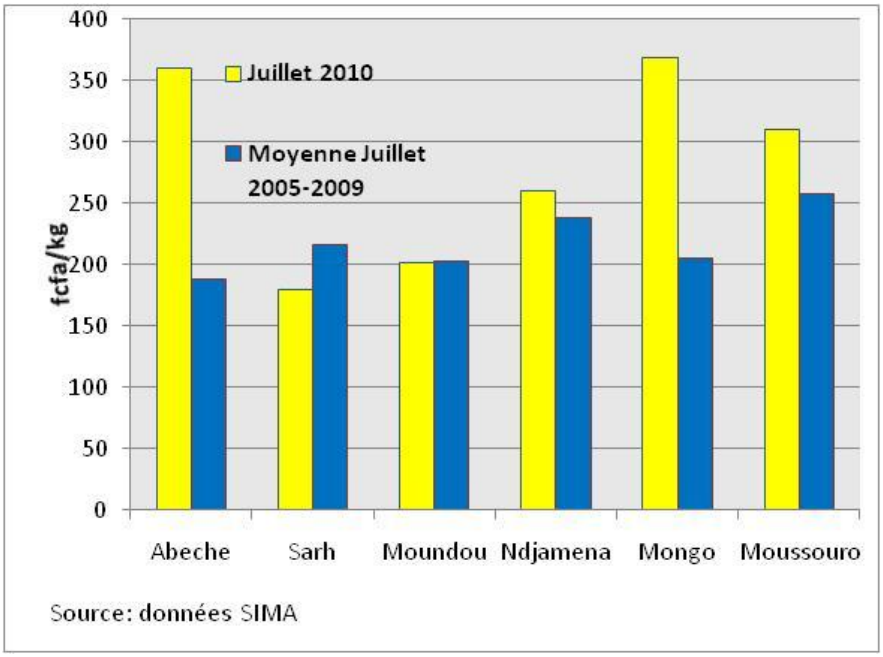
Confronté à une hausse des prix depuis 2008, le système commercial tchadien a souffert d'une forte hausse des prix lors de la crise alimentaire de 2010, en particulier dans le cas des marchés du bassin oriental. L'explication de ce dysfonctionnement est à rechercher au niveau des faibles capacités du système commercial, des effets induits des politiques publiques dans le secteur vivrier, et des flux céréaliers sortants vers le Soudan.

4.1 Caractérisation de la crise de 2010 au Tchad

La chute de production céréalière en 2009 a constitué un choc productif majeur en zone sahélienne. Au Tchad, les prix du mil pénicillaire dans la partie sahélienne du bassin oriental ont connu de fortes augmentations, alors que les prix de la denrée avaient paradoxalement baissé en zone soudanienne.

Les plus fortes augmentations du prix du mil par rapport à la moyenne quinquennale, représentées sur la figure 16, ont été enregistrées dans le bassin oriental, à Abéché (+92%) et à Mongo (+80%). Alors que les prix des céréales flambaient à l'Est de la zone sahélienne, leur coût évoluait en dessous de la moyenne 2005-2009 à Sarh (-17%) et à Moundou (-1%). Les marchés de la zone sahélienne plus intégrés ont connu des augmentations de prix plus modérées, dans le cas de N'Djaména (+9%) et Moussouro (+20%).

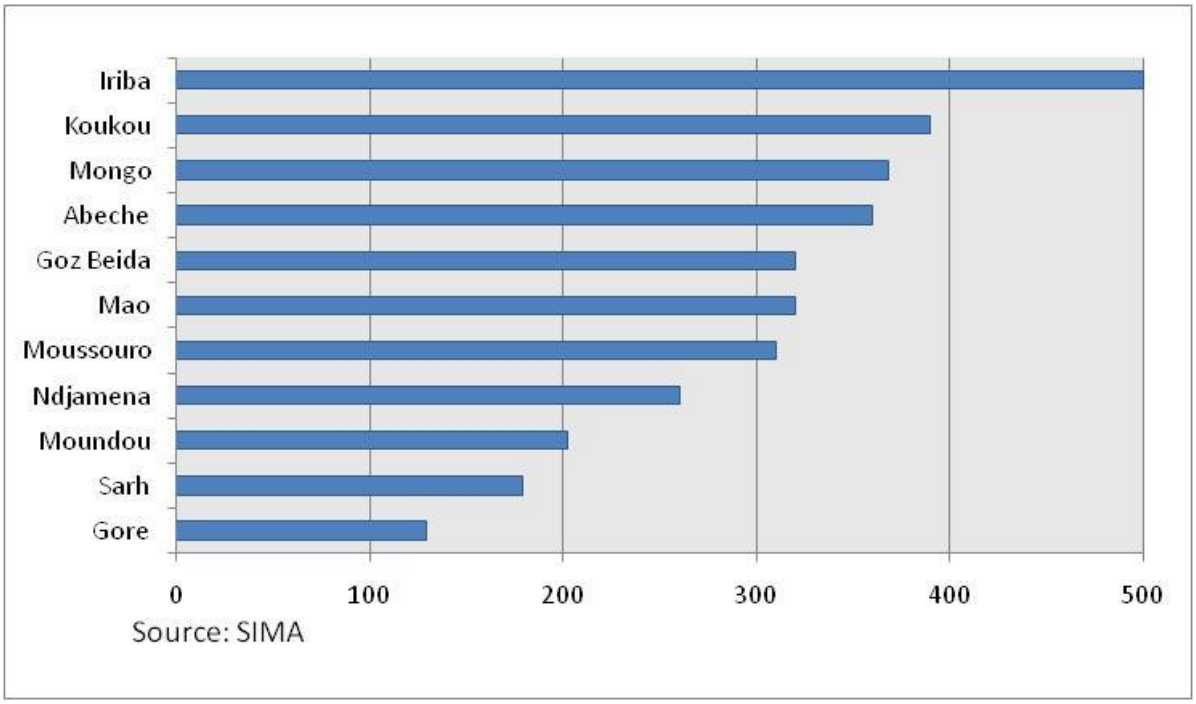
Figure 16: Evolution du prix du mil au détail au Tchad, Juillet 2010 par rapport à Juillet 2005-2009



Au pic de la soudure 2010, les prix des céréales ont varié du simple au triple sur les marchés tchadiens (Fig. 17). Comme le montre la Figure 6, les prix les plus élevés ont été relevés dans les marchés de l'Est (Abeché, Koukou), où le kilogramme de mil a dépassé les 350 fcfa par kg, mais aussi dans des zones plus centrales telles que Mongo.

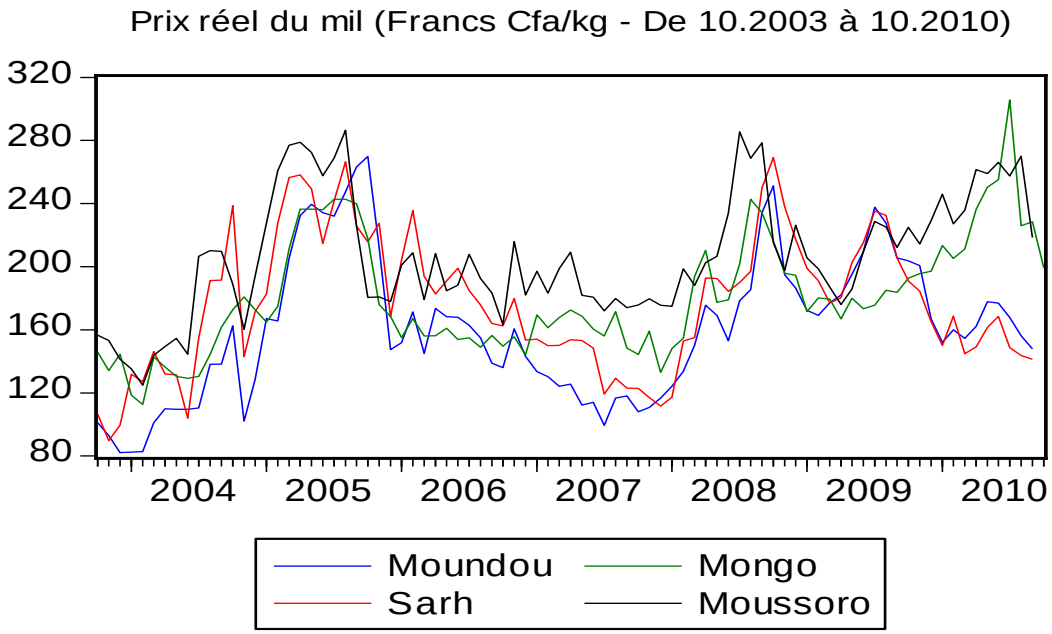
Le kilogramme de mil était vendu à plus de 300 fcfa le kg dans les marchés de la zone sahélienne Ouest (Moussoro, Mao).

Figure 17: Prix du mil au détail en Juillet 2010



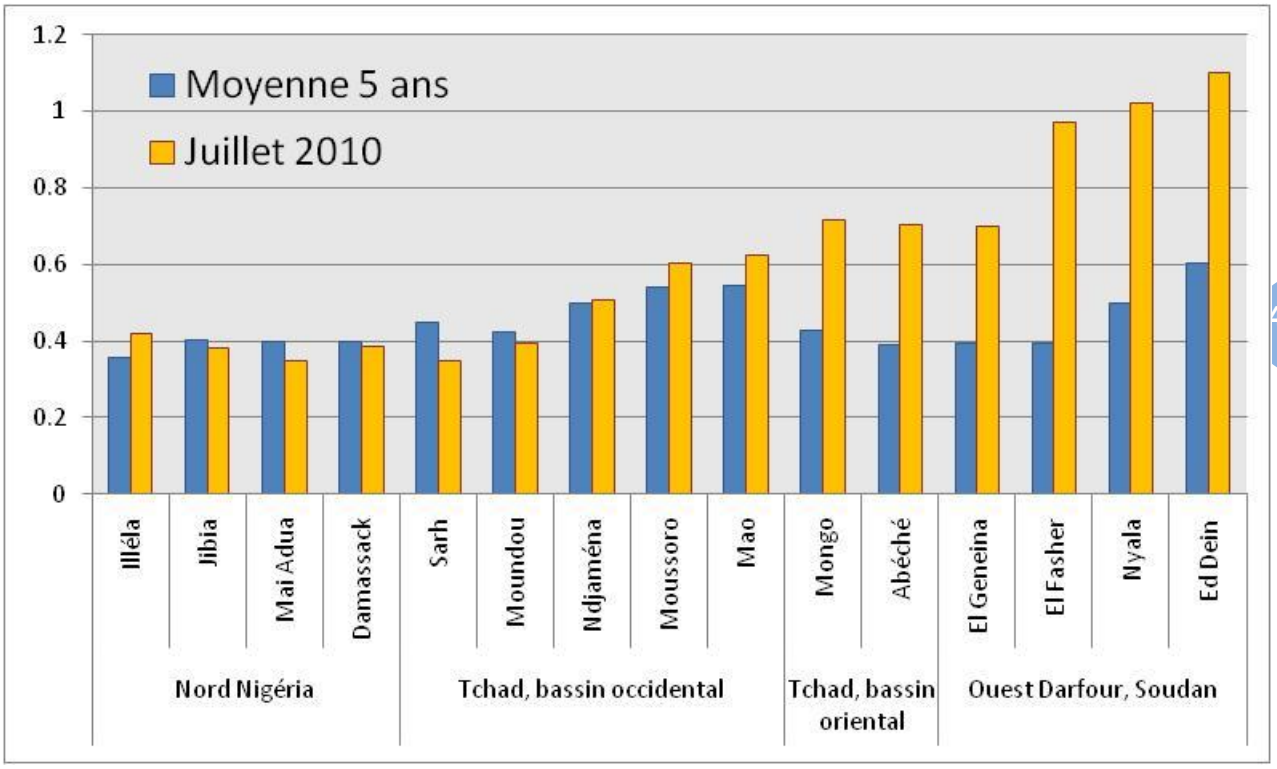
Les séries de prix du SIM Agricole indiquent également que les écarts de prix entre les marchés de production et les marchés du sahel se sont creusés à partir du second semestre 2009 (Fig. 18). Alors qu'historiquement, les prix du mil avaient tendance à varier dans une fourchette relativement étroite, les écarts entre Moundou et Sarh (zones excédentaires) et les zones déficitaires de Mongo et Moussoro ont pratiquement doublé, témoignant d'une réduction de l'intégration des marchés en 2010 (les résultats complets de l'analyse des écarts de prix sont proposés en Annexe). Le comportement disparate des prix des céréales sur le marché tchadien en 2010 constitue un dysfonctionnement dans la mesure où il indique que les excédents de la zone soudanienne n'ont pu être transmis en quantité suffisante vers la partie sahélienne du bassin oriental. Si la part de l'absence d'information sur les marchés dans ce phénomène est inconnue, on relève que le manque d'information n'a pas été cité parmi les principales contraintes des commerçants rencontrés dans le cadre de cette étude.

Figure 18: Prix réels du mil, Octobre 2003 à Octobre 2010. Francs CFA constants de 2005.



La présentation des flux vivriers réalisée dans le chapitre 2 a illustré l'influence du marché régional sur le commerce tchadien. Lors de la crise alimentaire de 2009/2010, les facteurs régionaux ont été déterminants dans la formation des prix au Tchad. En effet, d'une part, le bassin occidental du Tchad a bénéficié de l'influence stabilisatrice du Nord-Nigéria, qui, depuis la récolte de 2009 dirigeait des flux de céréales sèches en direction du sahel nigérien (CILSS, FAO, FEWS, PAM 2010b). Sur les marchés de la partie occidentale, les prix avaient augmenté tout au plus de 20% par rapport à la moyenne quinquennale dans le cas du mil à Moussoro en juillet 2010. En revanche, la dynamique régionale a joué un rôle perturbateur dans le bassin oriental. Lors de la soudure de 2010, Les prix des céréales sèches dans le Centre et l'Est du Sahel tchadien ont pratiquement doublé (+80% à Mongo, +93% a Abéché) par rapport à la moyenne quinquennale, impulsés par des prix records au Soudan ayant entrainé des exportations de céréales lors de la soudure, au moment précis où les déficits alimentaires étaient les plus aigus au sahel tchadien. Cette distinction dans le comportement des marchés à l'Est et à l'Ouest est représentée sur le graphique ci-dessous (Fig. 19).

Figure 19: Prix au détail du mil, USD/kg, en Juillet 2010 par rapport à la moyenne 2005-2009.

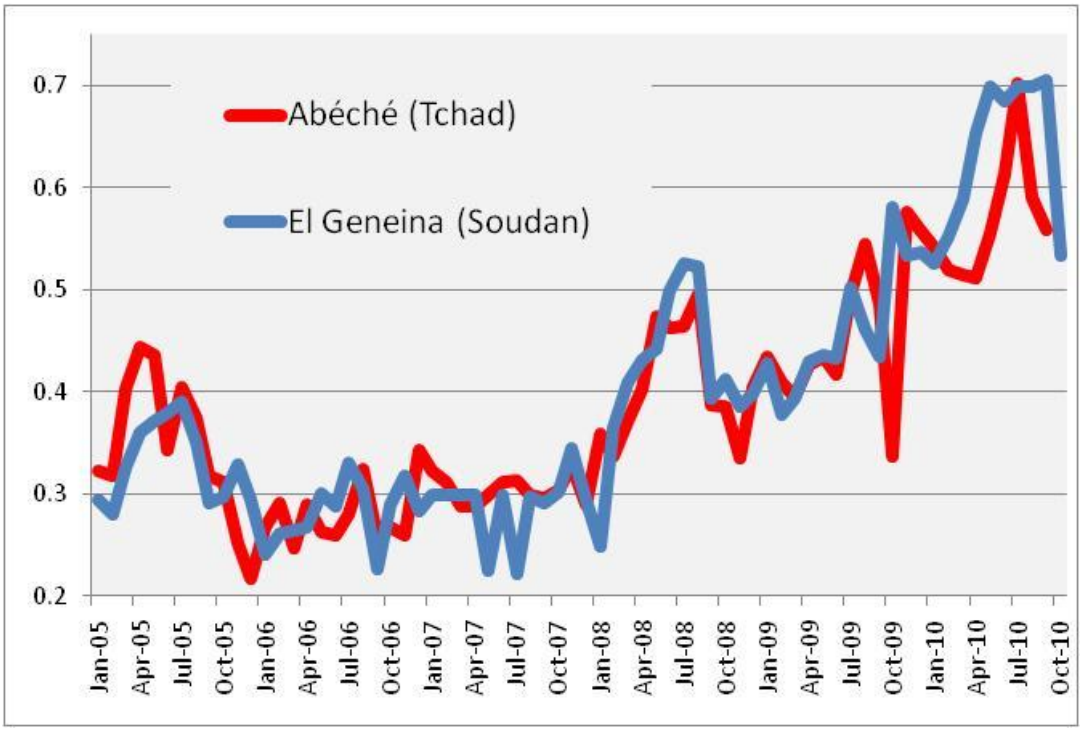


Source : SIMA Niger, SIM Tchad, PAM Soudan.

Les séries des prix indiquent également l'existence vraisemblable d'une incitation à exporter le mil du Tchad vers le Soudan, pays touché par un conflit et par la sécheresse de 2009. En effet, les prix au Darfour soudanais ont atteint des niveaux très élevés lors de la soudure 2009. On estime que le prix du transport entre Abéché (Tchad) et El Geneina (Soudan) se situe à environ $9 par sac, manutention et 'taxes' comprises. Des données mensuelles pour les coûts de transaction sur cet axe ne sont pas disponibles.

Comme le montre le graphique 20 ci-dessous, entre la récolte 2009 et la soudure 2010, les prix du mil à El Geneina dépassaient généralement ceux d'Abéché. Le différentiel de prix entre Abéché et El Geneina était supérieur au coût de transaction - créant ainsi une incitation à l'exportation du mil vers le Soudan - en octobre 2009, puis d'avril à mai 2010, et à nouveau en août et septembre 2010. Les prix du mil à Abéché a suivi, à la hausse, celui du mil à El Geneina.

Figure 20: Prix du mil au détail, USD/kg, à Abéché et El Geneina. 2005-2010.



Source : Données SIMA et PAM

L'évolution de l'échange de la livre soudanaise par rapport au franc CFA a pu favoriser les flux sortants de céréales du Tchad vers le Soudan. En effet, on note que le franc CFA s'est déprécié de 16% par rapport à la livre soudanaise entre janvier et juin 2010 sur le marché interbancaire. Le phénomène était observé lors de la crise de la dette souveraine en zone euro, dont la conséquence a été un affaiblissement de l'euro – et donc du franc CFA – par rapport aux autres monnaies. Cette faiblesse du franc CFA a pu contribuer à l'attractivité de l'exportation de céréales vers le Darfour soudanais.

Lorsque la question d'hypothétiques flux transfrontaliers de mil vers le Soudan a été posée aux informateurs clés d'Abéché, ils ont préféré ne pas répondre directement et ont affirmé que la politique du gouvernement Tchadien fixe les prix des céréales et interdit les exportations de mil.

L'analyse de causalité Granger, présentée ci-après, a démontré que le marché d'Abéché est habituellement récepteur d'influence des marchés du Darfour soudanais. On peut penser que les déficits alimentaires au Darfour – qui a également connu une sécheresse en 2009 - et la forte hausse des prix connus dans le pays, ont pu entraîner une tension sur les marchés du bassin oriental tchadien lors de la soudure 2010. Cette situation, couplée avec la faible capacité des commençants tchadiens, a contribué à un maintien d'un état de pénurie dans la zone, embrasant les prix et aboutissant à une insécurité alimentaire extrême dans la zone. Les exportations en direction du Soudan ont contribué à surpasser la capacité structurelle des commerçants tchadiens. Les volumes de céréales ainsi échangés entre l'Est du Tchad et le Soudan n'ont cependant pu être estimés.

Les échanges céréaliers entre le Soudan et l'Est du Tchad se réalisent également entre les zones traditionnelles d'approvisionnement du marché d'Abéché, qui sont frontalières

du Darfour soudanais. En dépit des mesures interdisant les sorties prises par les autorités administratives tchadienne, la porosité de la frontière facilite les exportations irrégulières.

4.2 Intégration des marchés céréaliers

Afin d'examiner l'intégration des marchés au Tchad, des coefficients de corrélation et des tests de causalité au sens de Granger ont été calculés sur la période 2003-2010, en utilisant les séries de prix du SIM.

Les coefficients de corrélation des séries de prix sont présentés dans le tableau 12. Les coefficients de corrélation sont de 0,15 à 0,81. Les coefficients sont les plus bas pour Abéché (0,47 en moyenne) et Sarh (0,55), ce qui témoigne d'une intégration imparfaite avec les autres marchés. En revanche, les coefficients sont élevés pour N'Djaména et Moussoro (en moyenne 0,74 et 0,7 respectivement), indiquant une transmission des prix entre ces marchés et le reste du pays.

Tableau 12: Coefficients de corrélation (2003-2010)

	Abeche	Mao	Mongo	Moundou	Moussoro	N'Djaména	Sarh
Abeche	1						
Mao	0,58	1,00					
Mongo	0,70	0,59	1,00				
Moundou	0,30	0,50	0,68	1,00			
Moussoro	0,61	0,71	0,81	0,66	1,00		
N'Djaména	0,52	0,75	0,77	0,87	0,81	1,00	
Sarh	0,15	0,46	0,47	0,86	0,59	0,78	1

Le test de causalité de Granger est une technique statistique permettant de déterminer si une série de prix permet de prédire une autre série de prix. Avec les tests de causalité Granger il existe une possibilité de causalité unidirectionnelle, bidirectionnelle ou d'aucune causalité. Une causalité unidirectionnelle peut être indicative de la direction des flux d'information ou de flux commerciaux, mais peut aussi témoigner d'un manque d'efficience dans l'information. Effectivement, si un prix p1 ne prédit pas un deuxième prix p2, alors que ce second prix prédit le premier, cela signifie que le prix p2 n'incorpore pas d'information sur le prix p1. De plus, on notera que le cadre du test de causalité au sens de Granger ne permet pas d'identifier si la transmission des prix et l'intégration des marchés est déterminée par les coûts de transaction, les politiques publiques, ou par le pouvoir des agents économiques de la filière. Afin de tenir compte de l'inflation et d'éviter des résultats fortuits, les calculs ont été déflatés par l'indice des prix à la consommation.

Les tests de causalité Granger, présentés dans le tableau 13, indiquent que Moussoro influence les prix sur les autres marchés. De plus, Mao influence, au sens de Granger, trois marchés sans être lui même l'objet d'influence. A l'inverse, le marché de Moundou ne joue pas de rôle dans la formation des prix mais le marché est influencé par beaucoup d'autres.

Tableau 13: test de causalité Granger (2003-2010)

Marché	cause		Nombre de fois que le marché 'x' en cause un autre	Nombre de fois que le marché 'x' est causé par un autret
Abeche	→	Moussoro	1	2
Mongo	→	Moundou, N'Djamena	2	3
Moundou	→	Moussoro	1	3
Moussoro	→	Abeche, Mongo, Moundou, N'Djamena, Sarh	5	4
N'Djamena	→	Abeche, Mongo	2	2
Sarh	→	Moussoro	1	1
Mao	→	Mongo, Moundou, Moussoro	3	0

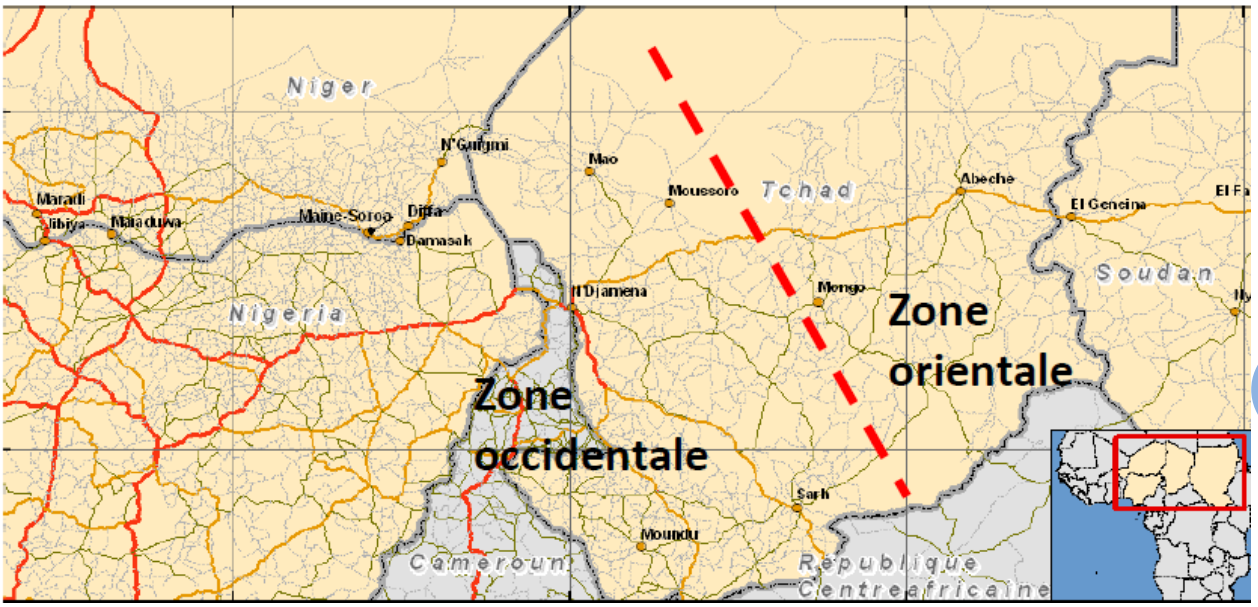
Source: Données SIMA

Ces tests de causalité au sens de Granger mettent en avant le rôle des marchés déficitaires de la zone sahélienne dans la formation des prix du mil au Tchad. Ils permettent d'établir l'hypothèse selon laquelle la demande sahélienne engendre des appels de grain en provenance du Sud du pays.

L'analyse de la causation a également été faite avec les marchés du Nord-Nigéria et du Soudan. Ces résultats, présentés en annexe de ce rapport, indiquent que les marchés du Nord-Nigéria influencent la formation des prix sur les marchés de N'Djaména, de Sarh et de Moundou. Les marchés soudanais influencent Abéché, mais peu d'autres marchés au Tchad. Globalement, au Tchad, la causalité unidirectionnelle est la plus vérifiée, ce qui supporte l'idée d'une forte concentration dans le commerce céréalier se rapprochant souvent d'un monopole et aussi le mauvais état du système d'information sur les marchés dans le pays.

Aussi, les résultats du test de Granger, des coefficients de corrélation et des flux présentés dans la section 2.3 permettent d'établir la distinction entre deux principaux bassins commerciaux au Tchad, représentés sur la carte 5. D'une part, un bassin occidental au sein duquel les marchés sont plutôt intégrés entre eux et avec les économies nigériane et camerounaise. D'autre part, un bassin oriental organisé autour d'Abéché, récepteur d'influences soudanaises. Le bassin oriental n'entretient que peu de liens avec les marchés du bassin occidental. Cette situation est à mettre en relation avec la faiblesse du réseau routier entre les deux zones. On notera que cette distinction est appelée à évoluer rapidement dans la mesure où les autorités tchadiennes ont entrepris un programme de construction routière.

Carte 5: Les bassins d'échange au Tchad



Source : PAM

Les facteurs influençant la formation des prix dans les deux bassins sont repris dans le tableau 14. Dans le bassin occidental, les prix répondent principalement à l'état des disponibilités alimentaires au Nord-Nigéria, principale source dans la région. La formation des prix dans la zone orientale répond davantage à la conjoncture économique soudanaise, aux coûts du transport (en raison des plus longs parcours) et à l'état des disponibilités de contre-saison issues de la campagne de décrue au Salamat.

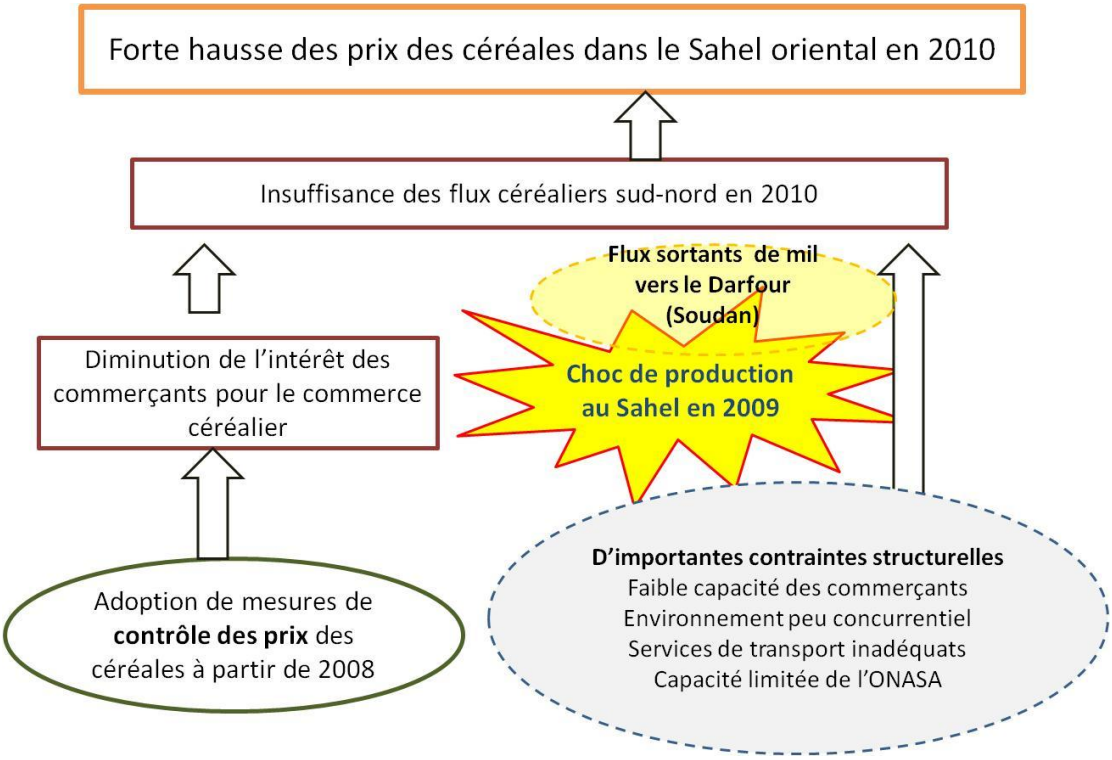
Tableau 14: Facteurs déterminants dans la formation des prix, bassin occidental et oriental

Bassin Occidental	Bassin Oriental
Etat des flux Sud-Nord. Niveau du taux de change la Naira et des prix au Nigéria.	Prix du carburant et du transport pendant la soudure pour les marchés déficitaires. Niveaux de production au Salamat Effets de la soudanaise, niveau du taux de change de la livre soudanaise

Les caractéristiques structurelles du marché tchadien ont fait en sorte que les acteurs en présence lors de la crise alimentaire de 2010 – transporteurs comme commerçants - disposent d'une faible capacité de réponse. Les conséquences de la sécheresse de 2009, choc d'ampleur régional, a provoqué des flux transfrontaliers de céréales vers le Soudan, engendrant de fortes hausses de prix dans en particulier dans le centre et l'Est du Sahel tchadien. Les effets des politiques publiques, visant à contrôler les prix, ont limité les flux céréaliers du Sud vers le Nord du Tchad, privant le marché d'un mécanisme d'ajustement indispensable (Fig. 2). Il en a résulté une forte hausse des prix en zone sahélienne,

phénomène affectant en particulier l'accès alimentaire des ménages vulnérables, dont les capacités d'adaptation sont précaires.

Figure 21: les ressorts de la flambée des prix au sahel tchadien en 2010.



Les marchés à la lumière de la crise de 2010

- Les ménages de la zone sahélienne développent des **stratégies commerciales précaires**. Les ventes de céréales ont lieu au moment de l'année où ces dernières ont le moins de valeur, les achats ont lieu à la période où elles coutent le plus. S'il existe une multitude sources de revenu permettant de défendre l'accès alimentaire (migration, petit commerce, artisanat…), les ménages confrontés à des besoins alimentaires urgents sont souvent contraints à l'endettement, voire la vente d'actifs.

- Les marchés tchadiens opèrent en deux bassins principaux, **le bassin occidental et le bassin oriental**. Le bassin occidental héberge des marchés bien intégrés entre eux et avec ceux du Nord-Nigéria et du Cameroun. En revanche, le bassin oriental est moins intégré avec le reste du pays et peut subir une influence du Soudan.

- Le **bassin oriental a le plus souffert de la crise de 2010**. En 2010, la chute de production céréalière a été un phénomène régional, entraînant des exportations de mil vers le Soudan où les prix des céréales avaient atteint des niveaux record. La hausse des prix dans le bassin Est en 2010 ne s'est pas traduite par un flux Sud-Nord à même de juguler la tendance.

5. Les marchés et les réponses à l'insécurité alimentaire

Les actions de réponses à l'insécurité alimentaire mises en œuvre par le gouvernement s'inscrivent dans le cadre d'une politique visant à maintenir des prix bas, au moyen de i) plafonds sur les prix des denrées de base, ii) l'interdiction d'exporter certains produits, et iii) de ventes subventionnées. La crise de 2010, caractérisée par de fortes hausses des prix des céréales, en particulier dans l'Est, démontre les limites de telles mesures.

Une réflexion sur le rôle et les moyens de l'ONASA semble indispensable. Un renforcement de la fonction de régulation des prix au moyen d'achats et de ventes subventionnées sur des volumes conséquents pourraient donner des résultats plus satisfaisants que les mesures adoptées depuis 2008. Au Tchad, les actions d'achat local pourraient être développées en année 'normale'. Les réponses programmatiques s'orienteront vers un soutien à la stratégie commerciale des ménages sahéliens, en particulier pour promouvoir le stockage de proximité par les femmes et l'appui aux activités génératrices de revenu post-récolte. Les réponses en cash pourraient être pilotées dans le bassin occidental, où les marchés sont relativement fonctionnels.

5.1 Vers une politique publique de régulation des marchés ?

Suite à la hausse des prix alimentaires de 2008, les autorités tchadiennes ont cherché à limiter les incidences du phénomène pour le consommateur par le biais de mesures fiscales et douanières (approche décrites dans le chapitre 2). Ces mesures ont également compris le plafonnement des prix. Force est de reconnaître que ces mesures n'ont pas eu les effets escomptés, les prix alimentaires au Tchad sont restés depuis à des niveaux équivalents voire supérieurs à ceux de 2008. Dans la partie orientale du pays, ils ont connu de fortes hausses en 2010.

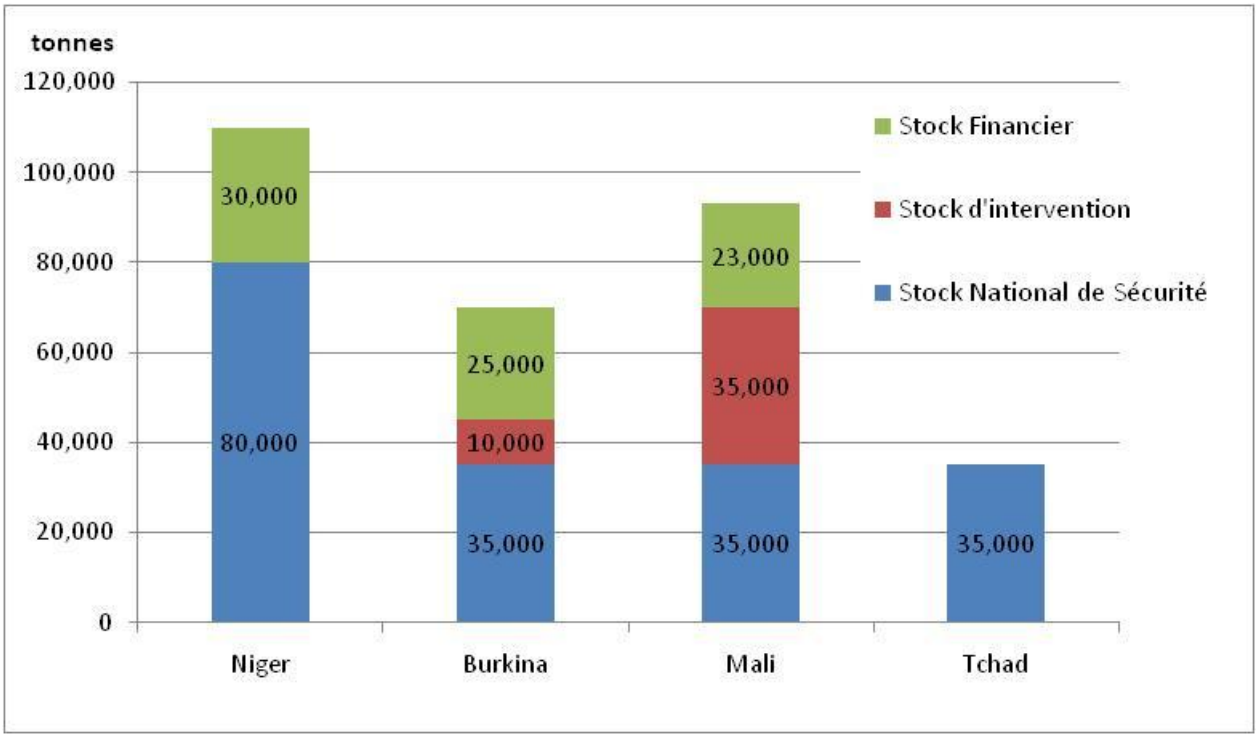
Les mesures de contrôle des prix ont montré leurs limites. Des effets pervers, comme des transactions hors marchés (afin d'échapper aux mesures de contrôle) ont été rapportés à la mission. Des produits faisant l'objet de contrôle des prix ne sont plus présentés au marché par des producteurs ou des opérateurs craignant d'être contraints à la vente à perte. Le plafonnement des prix, s'il est mal fixé, pourrait limiter les flux Sud-Nord indispensables à l'approvisionnement des zones déficitaires. L'existence de mesures restreignant les opportunités d'arbitrage et de profit est décourageante pour des commerçants qui n'hésiteront pas évoluer vers des secteurs où les marges sont plus intéressantes que dans le commerce des céréales ou du bétail, désormais fortement encadré.

L'ONASA a mis en œuvre des ventes à prix modérées dans l'objectif de mettre des vivres à disposition de la population. Ces interventions sont perçues par les interlocuteurs de la mission comme ayant permis un court répit dans la hausse des prix là où les ventes se sont produites. Certes, l'intervention de l'ONASA a connu des limites, notamment dans son ampleur insuffisante (moins de 30,000 tonnes) et son ciblage discutable (les fonctionnaires des localités ciblées jouissaient d'un accès aux produits de l'ONASA). Il

semble toutefois y avoir une opportunité pour développer l'action de l'ONASA afin de permettre au Tchad de disposer d'un outil d'intervention plus adapté que les mesures douanières et les plafonds de prix mentionnés ci-dessus. Un ONASA doté d'un mandat de régulation des marchés serait un outil qui pourrait limiter les évolutions excessives des prix, à la hausse comme à la baisse. Doté de moyens suffisants, l'ONASA pourrait augmenter son volume d'intervention et se positionner comme acheteur de dernier recours (en zone soudanienne) et comme fournisseur (en zone sahélienne). Les achats de l'ONASA pourraient également stimuler la participation du secteur privé dans le commerce céréalier.

On notera que les dispositifs de sécurité alimentaire des pays sahéliens reposent sur des stocks céréaliers nationaux dotés à la fois d'un stock physique conséquent et dotés d'une réserve financière permettant d'acheter rapidement d'importantes quantités de céréales sur le marché local ou régional (Fig. 22). Théoriquement, le Burkina Faso dispose d'une réserve de stock physique 45.000 tonnes de céréales (stock national de sécurité et stock d'intervention), et d'un stock financier équivalent à 20.000 tonnes. Au Mali, le dispositif comprend 58,000 tonnes de stocks physiques, et un stock financier de 23.000 tonnes. Le Niger est doté d'un stock physique de 80.000 tonnes de stock physique, et d'un stock financier équivalent à 30.000 tonnes. Dans le cas du Niger, l'action de l'office céréalier national a pu contribuer à une stabilisation des prix sur les marchés (voir encadré).

Figure 22: Niveaux théoriques des stocks céréaliers gérés par les offices ou sociétés d'état au Sahel, 2010.



Source : PAM, Afrique Verte (2010)

A l'heure actuelle le débat sur le rôle et les moyens de l'ONASA est posé. L'étude sur le stockage physique et financier réalisée par la FAO dans le cadre de son appui au SISA/SAP pourrait constituer une base de discussion quant au devenir de l'ONASA (FAO, 2010a).

Encadré 1: L'action Office des Produits Vivriers du Niger (OPVN) lors de la crise alimentaire de 2010.

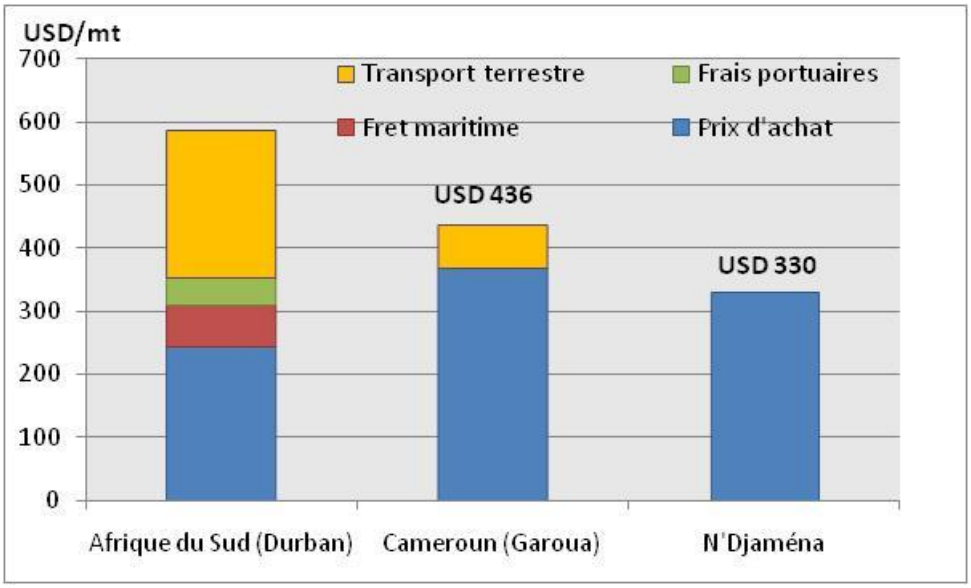
- Janvier-Février: Achat local 'à prix rémunérateur' de 18.000 tonnes de céréales. Le sac de 100kg mil ou de sorgho est acheté à 20.000 francs CFA alors que le prix sur le marché se situait entre 17.000 et 18.000 francs CFA en zone de production.
- Mars : démarrage des ventes à 'prix modéré' de 60.000 tonnes de céréales. Vente du sac de 100kg de mil ou de sorgho à 13.000 Francs CFA, alors que le prix de ces denrées sur le marché était de 20.000 francs environ.
- Soudure : distribution gratuite de 37.402 tonnes de céréales aux populations

5.2 Les achats locaux de céréales sèches sont compétitifs

L'analyse exposée plus haut sur les disponibilités et les flux alimentaires au Tchad démontrent que les conditions de base sont réunies pour l'exécution d'achats locaux pour les filières maïs, mil, et légumineuse en particulier. En effet, la disponibilité de ces produits est assurée en année 'normale' sur le marché national. Ces denrées font l'objet d'un commerce national et régional, ce qui suppose un certain niveau de professionnalisme de la part des opérateurs de la filière vivrière. Surtout, la filière nationale est compétitive par rapport à l'importation.

Le calcul présenté dans la Figure 23 compare les coûts d'une tonne de maïs rendue N'Djaména dans l'hypothèse d'une importation d'outre mer (Afrique du Sud) et d'un achat régional (à Garoua, Cameroun), en juillet 2010. Ces coûts sont comparés à la valeur d'une tonne de maïs sur le marché de N'Djaména à la même période. Alors qu'il fallait payer USD 587 pour importer une tonne de maïs à partir de l'Afrique du Sud, et USD 436 pour une tonne achetée à Garoua, le prix du maïs à N'Djaména s'établissait à quelques USD 330. Le fait qu'il soit nettement moins cher d'acheter sur place que d'importer – y compris en période de soudure - souligne le caractère compétitif des opérations d'achat local au Tchad. Les importations sont peu compétitives au Tchad, principalement en raison du coût élevé du transport terrestre. Selon le service des achats régionaux du PAM, l'achat local de maïs coûte 40% de moins qu'un achat international destiné à être acheminé au Tchad (PAM, 2010).

Figure 23: Prix d'une tonne de maïs rendue Ndjaména, achat régional, international et local (en dollars US, Juillet 2010).



Source : PAM (2010)

L'entreprise d'achats locaux au Tchad, par l'Etat, le PAM et les ONG pourrait permettre de développer les capacités de la filière et pourrait ainsi avoir des effets bénéfiques à moyen terme.

Le Tchad connait d'importantes variations de production interannuelles, pouvant causer des déficits et des tensions sur les marchés. Par conséquent un système d'information sur les marchés fonctionnel est indispensable pour permettre d'exécuter les achats en limitant le risque d'effets pervers. En particulier, les statistiques agricoles informeront sur l'état des disponibilités alimentaires, le système d'information sur les marchés sur le niveau des prix des produits. En année normale, lorsqu'il existe un excédent de production et que les prix sont à des niveaux comparables à la moyenne quinquennale, il n'y a pas de prescription *a priori* à l'exécution d'achats locaux (il pourrait toutefois y avoir des obstacles d'ordre pratique, liés à l'existence de commerçants performants pour ce type d'opération, argument allant dans le sens d'une augmentation graduelle de ce type d'intervention). L'achat local des céréales en année de crise sera effectué avec discernement en raison des capacités limitées des commerçants et des effets pervers possibles sur les prix au consommateur. L'option d'achats régionaux sera alors explorée (Nigéria, Cameroun).

Généralement, la période d'octobre à février est propice aux achats au Tchad. La période propice à l'achat de sorgho de décrue s'étend jusqu'en Avril. Les achats locaux entre mai et septembre, période du pic des prix, seront évités. Des achats par appel d'offre public sont possibles et doivent être encouragés pour renforcer la naissance d'un réseau commercial plus structuré. L'achat auprès de coopératives de producteurs, en particulier de la zone Sud, se pratiquera sur des quantités plus limitées afin de circonscrire le risque de non-livraison de la part de ces opérateurs. La coordination des achats entre les différents acheteurs institutionnels parait nécessaire pour éviter les effets indésirables que pourraient avoir des appels d'offre simultanés et pour une harmonisation des normes de qualité ou des termes de livraison.

Telle qu'elle existe, la politique de plafonnement des prix pourrait constituer un obstacle à la bonne exécution des achats locaux, si le plafond était fixé en deçà du coût de production et de commercialisation des produits concernés. Les acteurs de la filière pourraient hésiter à conclure ou exécuter des contrats d'achats si le plafond est trop bas.

5.3 Options de réponse et transferts monétaires

Les formes d'intervention les plus fréquentes mentionnées lors des entretiens communautaires ont été la supplémentation alimentaire généralisée ("blanket feeding") et la distribution d'intrants agricoles. Dans certains villages visités dans le Hadjer Lamis et le Batha Est, pourtant marqués par une grave crise alimentaire aucune intervention d'assistance n'a eu lieu au cours des 6 derniers mois ; La capacité des partenaires à apporter une assistance à temps est posée. Longtemps concentrées sur l'Est du pays, les organisations humanitaires ont eu à se déployer vers le Sahel tchadien afin de d'apporter une réponse à la crise alimentaire de 2010. Bien que liées aux médiocres productions enregistrées au cours de la campagne 2009-2010, l'ampleur de la crise alimentaire lors de la dernière soudure est également le produit des importantes contraintes structurelles qui pèsent sur la sécurité alimentaire des ménages de la zone sahélienne.

Encadré 2 : Le warrantage au Sahel.

D'après Afrique Verte (2010), *'le warrantage est une opération de crédit dans laquelle une marchandise consignée en magasin garantit le financement sollicité par le propriétaire'*. Le système permet au paysan de différer la mise en vente de sa production au moment de la récolte, tout en obtenant le crédit nécessaire pour les activités génératrices de revenu en saison sèche.

'Le différentiel de prix entre la période de récolte et la période de soudure devrait d'abord permettre d'amortir l'intérêt du prêt et de couvrir les charges d'entreposage'. Il faut savoir que le différentiel des prix ne permet pas à couvrir les coûts de l'emprunt toutes les campagnes. Entre 2001 et 2010, dans 29% des cas, l'opération n'est pas rentable pour le paysan.

Le warrantage, qui met en relation les organisations paysannes avec les institutions de micro-finance, a connu un essor en particulier au Niger au cours de la dernière décennie.

Dans la période post-crise, il importera de mettre en place des mécanismes d'appui de restauration des moyens d'existence et de renforcement des stratégies de résilience valorisant les initiatives existantes. Le groupement féminin semble être la forme d'organisation et d'entraide communautaire la plus répandue, souvent avec des actions en lien direct avec la sécurité alimentaire. Ces groupements mettent en œuvre des activités de stockage communautaire des céréales et des arachides, à petite échelle. Des activités visant à appuyer les activités génératrices de revenus en saison sèche et à promouvoir le stockage de proximité, telles que le warrantage, pourraient être entreprises, là où existe un réseau d'institutions de micro-finance (voir encadré 2). Il apparaît nécessaire de développer les appuis aux greniers villageois féminins en cohérence avec les interventions entreprises au niveau central, en particulier à l'ONASA.

Une étude, menée sur ce point par la FAO dans le cadre de son appui au SISA/SAP pourrait servir de référence pour des réflexions plus poussées sur cette question (FAO, 2010b).

Tableau 15: exemples d'activités d'appui existantes en milieu rural sahélien

Village	Activité	Bénéficiaires
Mabrouk (Oum Hadjer, Batha Est)	Champ collectif et micro-crédit.	Les femmes
Game (Baro, Guéra)	Micro-crédit pour groupement féminin (FIDA). Grenier villageois, capacité de 15 tonnes.	Les femmes et 125 membres du grenier villageois.
Gredal Loubia (Guéra)	Greniers villageois, capacité de 5 tonnes. Tontine.	Les femmes
Yakoua (Bol)	Grenier villageois, capacité de 4 tonnes	Les femmes

Source : questionnaires villages.

D'après les entretiens réalisés, les personnes rencontrées au niveau des communautés préfèrent recevoir une assistance sous forme de transfert monétaire au moment où ils disposent de stocks vivriers. Dans la plupart des villages cette période correspond à la saison sèche froide. En saison sèche chaude, et pendant l'hivernage, alors que les stocks familiaux sont au plus bas et que les prix des vivres augmentent sur les marchés, la préférence est pour une assistance alimentaire en nature (Tableau 16). Ce schéma varie certainement selon le calendrier alimentaire spécifique des différentes zones d'existence au Tchad ; Dans la zone soudanienne, les bénéficiaires préfèrent les distributions de vivres en juillet-aout au pic de la période de soudure et quand le fonctionnement des marchés est ralenti.

Tableau 16: modalité de transfert préférée des bénéficiaires.

Saison	Modalité de transfert préférée
Saison sèche froide	Espèces
Saison sèche chaude et hivernage	Vivres, ou combinaison espèces/vivres

Source : questionnaire communautaire

La valeur alpha, rapport du coût de l'aide alimentaire importée et du prix sur le marché, exprime le coût-efficacité des transferts monétaires. Une valeur alpha inférieure à 1 indique un contexte où des alternatives à l'aide alimentaire en nature devraient être étudiées. Au moment de la mission, le kilo de mil ou de maïs coutait entre 180 et 200 FCFA au détail dans la zone sahélienne. Pendant cette période, le coût pour le PAM d'un kilo de céréales dans le cadre de l'opération d'urgence sahélienne (coût des vivres et transport uniquement) s'élevait à environ 400 francs CFA. La valeur alpha, située dans une fourchette de 0,4 et 0,5, indique que le marché tchadien pourrait fonctionner comme une source d'approvisionnement moins chère que l'importation de vivres en nature, faisant des transferts monétaires une approche plus efficace que l'aide alimentaire en

termes de coût. La différence de qualité entre le maïs local et importé permet de supposer qu'une valeur alpha exprimée à qualité égale serait plus élevée que la fourchette mentionnée ci-dessus. Egalement, on suppose que la valeur alpha augmente en période de soudure, avec l'augmentation saisonnière des prix des céréales sèches, mais elle reste probablement en deçà de 1 toute l'année sur la plus grande partie du Sahel tchadien.

Les transferts monétaires représentent une modalité d'assistance à envisager, sur la base du rapport coût-efficacité. Cependant, comme l'a démontré le chapitre 3, l'environnement commercial au Tchad souffre d'importantes contraintes limitant sa capacité de réponse à une augmentation de la demande : forte influence des grossistes sur la fixation des prix, faiblesse des moyens des acteurs commerciaux, inadéquation des services de transport, faible offre en crédit. Le tableau 15 ci-dessous identifie les contraintes spécifiques à chaque bassin commercial qui seront prises en compte dans la perspective d'entreprendre des actions de transfert monétaire. Le bassin oriental, caractérisé par des marchés de faible dimension, mal desservi en transport, plutôt délaissé par les institutions de micro-finance, et confronté à l'insécurité semble offrir un terrain moins favorable à la mise en œuvre des transferts monétaires que le bassin occidental, qui bénéficie de marchés de plus grande dimension, d'un commerce plus dynamique, de meilleurs services de transport et d'un certain accès au financement.

Tableau 17: Contraintes et atouts spécifiques à la capacité de réponse des principaux bassins d'échange en rapport avec la mise en place de transferts monétaires

Bassin Occidental	Bassin Oriental
Forte intégration avec le Nigéria voisin (principal marché régional) et le Cameroun. Réseau routier acceptable, mais insuffisant dans la partie sahélienne. Marchés plus grands, plus de commerçants. Dynamisme des filières de rente, orientées vers l'exportation. Meilleure présence des institutions de micro-finance.	Faible intégration avec les marchés du bassin oriental, influence du Soudan sur la formation des prix. Faible densité du réseau routier, mais en voie de développement. Coûts de transport élevés en période d'hivernage. Marchés de plus faible taille, moins de commerçants. Insécurité, en particulier dans l'Est

Quelle que soit la zone, les structures bancaires sont encore peu développées au Tchad en dehors de N'Djaména. Un réseau d'agence de transferts est en extension, offrant un relai possible pour des activités de transfert monétaires. L'extension de la téléphonie mobile au Tchad a donné aux boutiquiers la possibilité d'agir comme banquiers. L'étude ACF/FAO relate que le transfert de crédit par téléphone portable est pratiqué au Kanem. Par leur intermédiaire, il pourrait être possible d'organiser des transferts monétaires.

L'analyse présentée suggère qu'une expérience de transfert monétaires pourrait être mise en place au niveau du bassin occidental, où les marchés semblent fonctionner le

mieux au Tchad. On pourrait penser à un exercice pilote dans le Lac, zone où il existe de bonnes disponibilités alimentaires et des marchés alimentaires fonctionnels. Les promoteurs de l'initiative feront appel à une mission spécialisée pour étudier ces aspects spécifiques. Dans la mesure où le Tchad connait d'importantes contraintes dans la capacité de réponse des marchés, il est proposé d'adopter une approche graduelle, incorporant explicitement un objectif d'apprentissage et un solide volet suivi-évaluation.

Points clés réponses

- Intégration dans le rôle de l'ONASA d'une fonction de **régulation des marchés** qui pourrait permettre de mieux répondre aux crises alimentaires. Les achats institutionnels locaux pourraient être développés au Tchad, en année normale, pour acheter les surplus du Sud et les redistribuer au Sahel en période de soudure.
- L'assistance par le biais des **transferts monétaires** semble avantageuse sur le plan du coût-efficacité. Un projet pilote visant à tester la modalité pourrait être mis en place au niveau du bassin occidental où les marchés ont une meilleure capacité de réponse.
- Un appui aux **stocks de proximité féminins et aux activités génératrices de revenu** au moment de la saison froide devrait être développé pour renforcer la stratégie commerciale des ménages vulnérables.

6. Conclusions et recommandations

Les marchés tchadiens ont imparfaitement répondu à la baisse de la production céréalière de 2009, contribuant ainsi à la crise alimentaire de 2010. La crise a été favorisée par la faible capacité préexistante du système commercial, par des politiques publiques inadéquates, l'incapacité des structures d'interventions comme l'ONASA à combler les défaillances du marché et par l'influence des marchés soudaniens sur ceux du sahel tchadien. Le contexte structurel n'a fait qu'aggraver un choc productif d'ampleur régionale. Le manque de fonctionnalité des systèmes d'information ont également constitué une faiblesse.

Cette étude a permis d'établir une distinction géographique entre les marchés du bassin occidental (relativement bien intégrés, y compris avec les pays voisins) et ceux du bassin oriental, moins performants. Ces bassins d'échange évoluent de façon relativement indépendante. Les initiatives d'achats locaux et de transfert monétaires ont les plus grandes chances de succès dans la zone Ouest. En particulier, on peut penser qu'une approche visant à limiter le bradage post-récolte aurait des effets bénéfiques sur la sécurité alimentaire des ménages, réduisant le recours à la migration et l'endettement pour financer les achats en période de soudure – la mise en place d'actions de warrantage pourraient aller dans ce sens. On notera que l'assistance en nature répond à la préférence des bénéficiaires lors de la saison sèche chaude et l'hivernage, période pendant laquelle les marchés sont enclavés et sensibles à l'action de commerçants en situation dominante.

Un débat sur le rôle de l'état dans les filières vivrières, en en particulier sur le rôle que pourrait avoir l'ONASA, semble être l'une des conditions d'une action publique plus efficace dans le domaine de la sécurité alimentaire. Il conviendrait de mieux définir le mandat de cet office céréalier, et d'augmenter ses capacités. En particulier, si l'ONASA était doté du mandat de la régulation des marchés agricoles (en plus de son mandat actuel de distribuer des vivres aux populations vulnérables), il pourrait être amené à intervenir explicitement de façon à limiter des évolutions extrêmes des prix. Une approche publique de ce type, transparente, éviterait ainsi les effets pervers des plafonds de prix. Les volumes de produits brassés par l'ONASA devraient être augmentés, un stock financier constitué. L'association du secteur privé à un système de régulation serait un gage de durabilité de son action.

6.1 Recommandations

Sur base de l'analyse présentée dans ce document, une série de recommandations est émise. Les actions préconisées relevant des parties prenantes du rapport (Ministère de l'Agriculture, FAO, FEWS NET, PAM) sont proposées dans le tableau ci dessous.

Tableau 18: Recommandations

Mesure	Avantage
Améliorer le rapportage sur le suivi des marchés, collecter des données sur un échantillon plus représentatif, assurer la diffusion d'un bulletin mensuel par le SIM. Tenir compte de l'influence des marchés nigérian et soudanais dans le bulletin. Explicitement suivre les prix de marchés nigérians, camerounais, centrafricains et soudanais dans le suivi réalisé par le SIM Tchad.	Amélioration de l'alerte précoce. Meilleure connaissance des opportunités d'achat institutionnel
Actualisation des cartes de flux et des zones de moyen d'existence. Organisation d'un atelier en ce sens.	Amélioration du référentiel sur la sécurité alimentaire
Favoriser une plus grande collaboration entre la FAO et le PAM dans les actions mises en œuvre pour améliorer l'accès au marché des groupes vulnérables à l'insécurité alimentaire.	Complémentarités opérationnelles.
Développer les achats locaux de céréales sèches. Mise en place d'activités de transferts monétaires en zone occidentale. Incorporer un solide volet suivi-évaluation au projet.	Meilleur cout-efficacité des interventions
Appuyer les initiatives des groupements féminins dans le domaine du stockage des produits alimentaires (magasins communautaire, warrantage)	Renforcement durable de la stratégie commerciale des ménages

Références

Action Contre la Faim, Food and Agriculture Organisation (2010) Economie des ménages et sécurité alimentaire Départements de Kanem et de Wadi Bissam. Juillet-Août.

Afrique Verte (2010) Renforcer les capacités des réseaux d'organisations agricoles par l'analyse de l'évolution du prix des céréales locales au Burkina, Mali et Niger durant la période 2001-2010. Décembre.

CILSS, FAO, FEWS NET, PAM, Gouvernement (2009) Mission conjointe d'évaluation préliminaire de la caompagne agricole 2009 :2010 au Tchad. Octobre.

CILSS, FAO, FEWS, PAM (2010a) Mission conjointe d'évaluation des marchés et de la sécurité Alimentaire. Bassin Est. Avril.

CILSS, FAO, FEWS NET, PAM (2010b). Commerce Transfrontalier et Sécurité Alimentaire: Cas du Bassin Ouest. Mars.

CILSS, FAO, FEWS, PAM, Tchad (2010c). Mission Conjointe d'Evaluation de la Sécurité Alimentaire, des Marchés et des Flux Transfrontaliers et leur impact dur la sécurité alimentaire des ménages. Mars.

CILSS et CSAO (2008) Profil Sécurité Alimentaire Tchad. Avril.

FAO (2010) Rapport final de l'étude sur le développement du stockage communautaire au Tchad

FAO (2010) Etude sur les stocks physique et financier de sécurité alimentaire au Tchad

FEWS NET (2010) Mise à Jour de la Perspective Alimentaire. Mars. http://www.fews.net/docs/Publications/Chad_ou_2010_03_fr.pdf

Le Portail de la Microfinance (2010). Importance et Couverture de la Microfinance. Accessible à : http://lamicrofinance.org/resource_centers/tchad/couverture?PHPSESSID=8d531e5a7f97897ad8d089aa2cdbe9f7

PAM (2010) Rapport Mission Achats Locaux. Novembre.

Tchad, (2009) Enquête sur la Vulnérabilité Structurelle à l'insécurité alimentaire au Tchad.

Tchad, PAM (2010) Evaluation de la Sécurité Alimentaire des Populations Affectées par la Sécheresse dans la Bande Sahélienne Ouest du Tchad. Mai.

Annexes

Modèle Granger

Marchés au Tchad, au Nord-Nigéria, Niger et au Darfour (Soudan) – tests de causalité Granger (Octobre 2003 à Octobre 2010; 85 observations)

Country	Markets	cause	the following markets in Chad	Nb of times that a market x cause another market in Chad	Nb of times that a market x is caused by another market from Chad
Chad	Abeche	→	Moussoro	1	2
Chad	Mongo	→	Moundou, N'Djamena	2	3
Chad	Moundou	→	Moussoro	1	3
Chad	Moussoro	→	Abeche, Mongo, Moundou, N'Djamena, Sarh	5	4
Chad	N'Djamena	→	Abeche, Mongo	2	2
Chad	Sarh	→	Moussoro	1	1
Chad	Mao	→	Mongo, Moundou, Moussoro	3	0
Nigeria	Damassack	→	N'Djamena, Sarh, Moundou	3	0
Nigeria	Jibia	→	N'Djamena, Sarh, Mongo, Moundou	4	0
Nigeria	Mai Adua	→	Mongo, Moundou, Moussoro, N'Djamena, Sarh	5	0
Niger	Diffa	→	Mongo, Moundou, N'Djamena	3	0
Niger	N'Guigmi	→	Mongo, Moundou*, Moussoro, Sarh	3	2
Niger	Maine Soroa	→	Mongo, Moundou, Moussoro*, N'Djamena, Sarh	4	4
Niger	Maradi	→	Moussoro*, N'Djamena, Sarh, Mongo, Moundou	4	1
Sudan	El Fasher	→	Mongo	1	0
Sudan	Ed Daein	→	Abeche*, Moussoro	1	0
Sudan	El Geneina	→	Abeche	1	0
Sudan	Nyala	→	Moundou	1	6

** : significant at 10% level ; otherwise : significant at 5% level*

les séries ont été converties en valeurs absolue pour éviter que les valeurs positives et négatives ne s'annulent.

		Abeche - Sarh	Abeche - Moundou	Abeche - N'Djamena	Abeche - Mongo	Abeche - Moussoro	Abeche - Mao
Moyenne	2003-2007	37	39	28	23	41	58
Moyenne	2008-2010	57	49	44	23	42	66
Ecart type	2003-2007	25	25	22	19	27	30
Ecart type	2008-2010	45	41	29	22	34	32

		Sarh - Moundou	Sarh - N'Djamena	Sarh - Mongo	Sarh - Moussoro	Sarh - Mao
Moyenne	2003-2007	28	21	25	30	41
Moyenne	2008-2010	15	31	47	55	67
Ecart type	2003-2007	17	15	17	17	24
Ecart type	2008-2010	11	23	41	45	38

		Moundou - N'Djamena	Moundou - Mongo	Moundou - Moussoro	Moundou - Mao
Moyenne	2003-2007	34	25	51	60
Moyenne	2008-2010	32	43	55	72
Ecart type	2003-2007	16	19	18	27
Ecart type	2008-2010	20	37	41	31

		N'Djamena - Mongo	N'Djamena - Moussoro	N'Djamena - Mao
Moyenne	2003-2007	16	21	32
Moyenne	2008-2010	33	32	42
Ecart type	2003-2007	12	16	19
Ecart type	2008-2010	24	21	24

		Mongo-Moussoro	Mongo-Mao
Moyenne	2003-2007	31	44
Moyenne	2008-2010	31	54
Ecart type	2003-2007	19	19
Ecart type	2008-2010	21	29

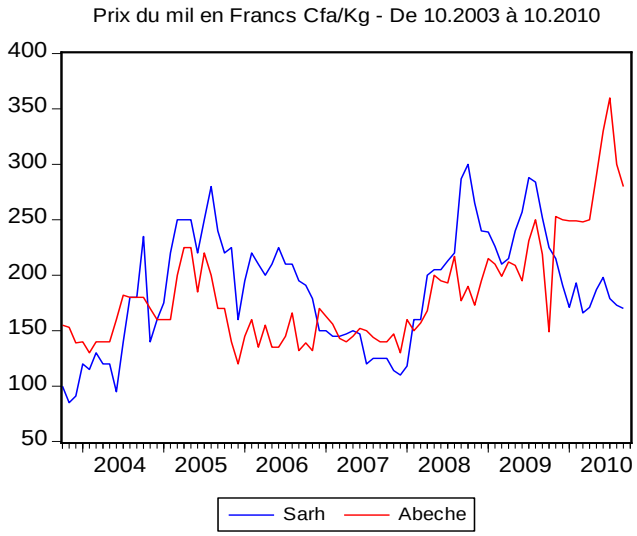
En vert se trouvent les 10% des écarts types les plus élevés et en rouge les 10% de moyenne les plus élevés.

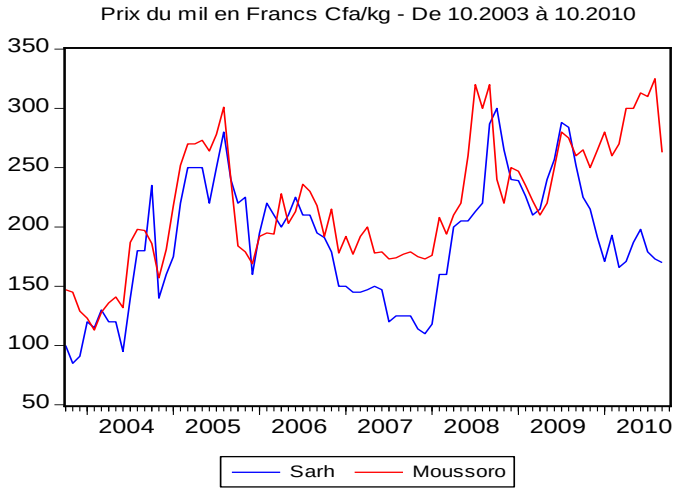
Les marchés pour lesquels l'écart de prix est en moyenne le plus important sont : Mao/Moundou, Abeche/Mao, Sarh/Mao. (Il faut rappeler que Mao est le marché des 7 marchés considérés avec les prix les plus élevés et que pour Mao nous n'avons des données que depuis 2005). Les marchés pour lesquels l'écart de prix est en moyenne le plus faible sont : Sarh/Moundou (23 Francs Cfa sur toute la période), N'Djamena/Mongo et Abeche/Mongo. On peut également noter que l'écart de prix entre Sarh et Moundou s'est même réduit entre 2003-2007 et 2008-2010.

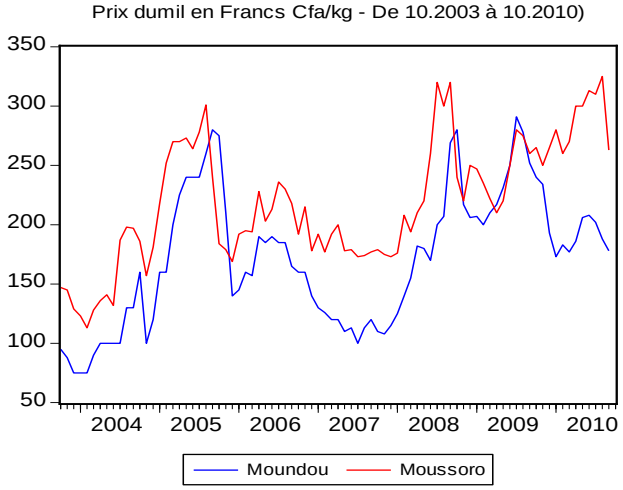
On peut noter que pour toutes les paires de marchés à l'exception de Sarh/Moundou et Moundou/N'Djamena, l'écart moyen entre les séries augmente. L'augmentation de l'écart moyen est particulièrement forte pour les paires Sarh/Mao (+26 Francs Cfa d'écart moyen de prix entre les deux périodes), Sarh/Moussoro (+25) et Sarh/Mongo (+22). L'écart de prix semble donc se creuser entre Sarh et les autres marches, à l'exception du couple Sarh/Moundou pour qui l'écart diminue. L'augmentation de l'écart de prix entre les séries pour la période 2008-2010 en comparaison de 2003-2007 est un signe de plus faible intégration des marchés après 2008.

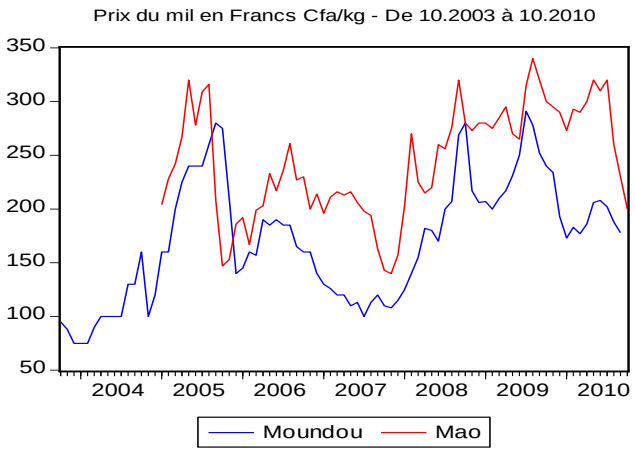
Il faut toutefois préciser que pour 4 paires de marchés, l'écart est resté presque stable : Il s'agit de Abeche/Mongo, Abeche/Moussoro, Moundou/N'Djamena.

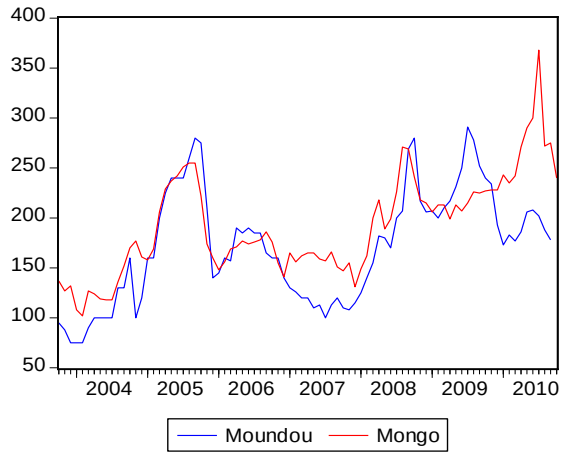
Concernant les écarts de prix entre les marchés de Moundou/Sarh et les marchés de consommations que sont Moussoro et Moundou, on peut noter le faible écart entre les deux marchés du Sud et Mongo sur la période 2003-2007. L'écart augmente fortement suite à la flambée des prix que connait Mongo en 2010. Par rapport à Moussoro, les écarts de prix sont importants en particulier entre Moundou et Moussoro et se sont accrus entre la première et la deuxième période considérée.

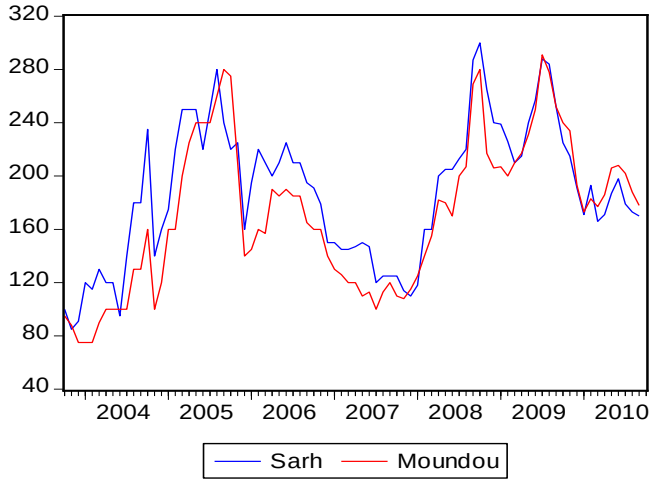


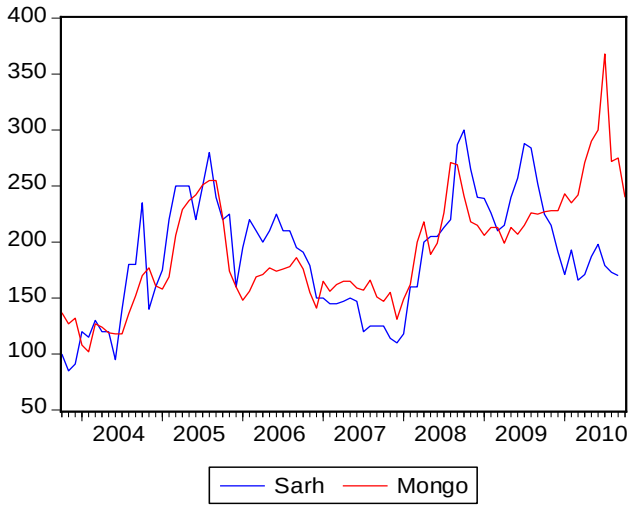







400
350
300
250
200
150
100
50
2004
2005
2006
2007
2008
2009
2010
Moundou
Mongo


320
280
240
200
160
120
80
40
2004
2005
2006
2007
2008
2009
2010
Sarh
Moundou


400
350
300
250
200
150
100
50
2004
2005
2006
2007
2008
2009
2010
Sarh
Mongo